



L'AMI DE REZÉ

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE REZÉ

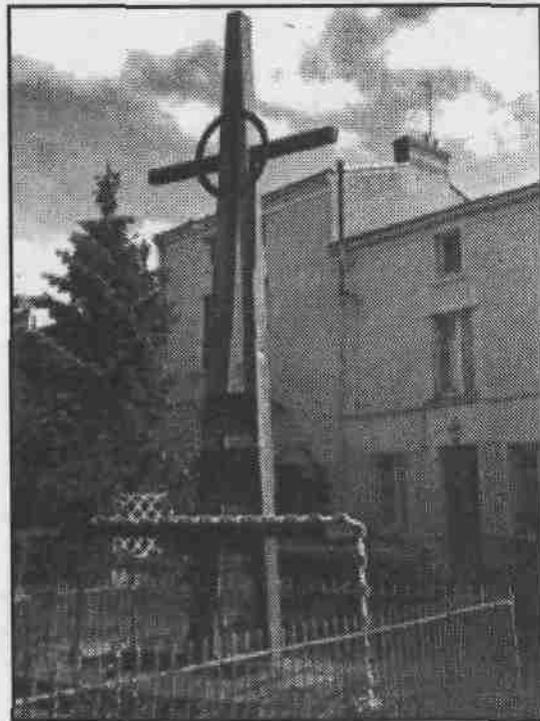
24

JUIN 1996

Participation : 10 F

Le mot du Président

Comme à l'accoutumée, dirons-nous, l'Assemblée Générale de l'Association des Amis de Rezé s'est tenue devant une trentaine de personnes, vingt cinq ayant fait parvenir des procurations pour le renouvellement des sortants qui, à l'exception d'une personne maintenant éloignée de Rezé et désireuse de se retirer, ont été réélus. Notre Association, avec ses quinze ans d'âge, a fini l'année avec près de 130 adhérents dont près de la moitié demeurent sur les bords de Loire, de Trentemoult à la Haute-Ille. Il n'y a pas dans ce dernier fait le constat d'un plus grand attrait pour les choses de l'histoire et de la défense du patrimoine, mais le résultat d'un travail de terrain fait par une de nos adhérentes que tout le monde, le long du fleuve, reconnaîtra. Ceci montre combien la marge de développement de l'Association est grande. En prenant une carte, on nous apporte un soutien financier et moral. En retour, nous nous efforçons et nous efforcerons d'offrir une information sur l'histoire locale toujours plus riche en même temps que nous veillerons à être plus incisifs sur la question du patrimoine. Sur ce dernier point, on retiendra combien nos adhérents sont sensibles aux manques et errements dans les choix faits par les autorités chargées de l'aménagement de la ville. Tout le monde, dans la discussion consacrée à l'aménagement du site gallo-romain de la Bourdonnière (ex-jardin Peigné), s'est montré très critique, ne voyant pas comment on avait pu concevoir celui-ci. Même s'il n'y a pas eu de vote, tout le monde a semblé d'accord pour souhaiter qu'on enfouisse à nouveau ces ruines sous la terre alors qu'on en a fait le terrain de jeu privilégié des enfants d'un important ensemble immobilier, ce qui signifie que, dans une génération, il ne restera rien, la même remarque pouvait être faite pour l'aménagement des abords de la Chapelle de Praud, extrêmement fragile et maintenant accessible à tous, sans qu'on ait pris les précautions nécessaires pour la préserver du vandalisme. Tout le monde a déploré qu'une fois de plus on ait été berné à propos du démarrage des travaux d'aménagement de la Balinière repoussé à l'année



MONUMENT À LA MÉMOIRE DES MARINS DE REZÉ) - H. PROUST

prochaine... mais pourquoi pas la suivante, puisqu'il y a de longues années que ça dure. En matière de défense du patrimoine, on ne peut donc dire que les efforts faits par l'Association depuis quinze ans aient eu une grande résonance l'année écoulée. Heureusement que rien n'empêche la recherche historique et nous espérons bien qu'elle se concrétisera prochainement par de nouvelles publications. Alors, rendez-vous à l'an prochain pour un autre bilan. ■

LE PRÉSIDENT

SOMMAIRE

Vie de l'Association (M. KERVAREC - G. AZAIS)
Le Protestantisme à Rezé
aux 16^e/17^e/18^e siècles (Y. VINCE)
Marins de Rezé disparus en mer (H. PROUST)
Mégalithes à Rezé et alentours (M. KERVAREC)
Aux origines de Villeneuve (M. KERVAREC)
Poésie (L. BLOT)
Informations

VIE DE L'ASSOCIATION

Rapport Moral de l'Assemblée Générale du 22 mars 1996

Chers Amis, NOUS VOICI, UNE NOUVELLE FOIS, REUNIS POUR NOTRE ASSEMBLEE GENERALE. NOTRE ASSOCIATION SE PORTE BIEN, SI ON SE REFERE AU NOMBRE D'ADHERENTS QUI CROIT ENCORE CETTE ANNEE. QU'EN EST-IL PAR AILLEURS ?

Si l'on prend notre action en faveur du patrimoine, que constate-t-on ? On sait le rôle que notre Association a eu dans le rachat de la Balinière, ainsi que dans les premiers projets d'aménagement, notre soutien à l'implantation de l'Ecole de Musique dans les murs.

Régulièrement, on nous a annoncé le démarrage des travaux. Enfin, cette année, ça allait partir et c'est dans ce sens que j'avais d'abord rédigé ce rapport et puis la nouvelle est tombée la semaine dernière. Ce n'est pas pour cette année encore et l'on peut se demander légitimement si ça se fera un jour. Il est sans doute vrai que l'Etat se désengage un peu partout, mais alors l'aménagement de la Balinière ne sera jamais une priorité et l'on finira par visiter une ruine du 18^{ème} siècle dans un parc public. Il est vrai qu'on peut avoir parfois envie de baisser les bras devant tant d'assurances non tenues.

Evidemment, on ne pouvait rien attendre de nouveau à Saint-Lupien dans ces conditions et même si nous continuons de souhaiter voir un jour des bâtiments ouverts aux visiteurs et des collections y être présentées, nous ne pouvons guère nous illusionner, vu ce qui se passe à la Balinière.

A la Bourdonnière, entre les nouveaux immeubles, une partie des substructions gallo-romaines a été préservée. Des panneaux devraient permettre une meilleure compréhension du site par les profanes.

La Chapelle de Praud est aujourd'hui, comme nous l'avons souhaité, incluse dans un espace vert. Le problème est son extrême fragilité. Elle est désormais à la portée immédiate des enfants et il eut été souhaitable d'assumer une protection autour sinon, bientôt, les dernières sculptures qui font son intérêt auront disparu.

A propos d'espaces verts, nous avons souhaité, dès l'origine de notre Association, que certains lieux soient préservés de l'urbanisation et ouverts au public. C'était, en particulier, le cas du Vallon de la Jaguère. Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir été entendus. Il reste un verrou qui, malheureusement, empêche de joindre la promenade amont de celle de l'aval. Nous souhaitons que le problème puisse être résolu au mieux dans l'intérêt de tous.

Nous avons été sollicités par les riverains de la Loire dans l'affaire de l'aménagement des bords du fleuve en promenade. Dans cette affaire, on peut d'abord déplorer le fait que les municipalités d'hier n'aient pas songé à réserver cet espace et il nous faut bien faire avec. Nous souhaitons que l'on conserve, dans la mesure du possible, ce qui fait le charme d'un ancien village de pêcheurs comme la Haute-Ile, mais comment venir à bout de ces énormes verrues que sont les établissements industriels dont la laideur fera toujours fuir les promeneurs. Rezé partage avec Vertou les rives d'un autre ruisseau nommé l'Ilette. Si l'on avait, là aussi, pris les mesures de préservation des rives avant de lotir, nous pourrions avoir la plus belle promenade de Rezé. Le site est escarpé, le ruisseau est large et il eut pu faire bon se promener sur ses bords alors, qu'aujourd'hui, on ne peut accéder à la rive que partiellement du côté vertavien.

Souhaitons là encore qu'un jour un accord puisse se faire entre la municipalité et les riverains pour permettre un passage.

Pour terminer avec le patrimoine sur une note positive, nous évoquerons le sauvetage de l'ancien cadastre, remarquablement restauré et désormais accessible aux archives municipales. Enfin, notons aussi le don qui nous a été fait de plusieurs coiffes de Rezé provenant de la famille Lefevre de Ragon.

Evidemment, cette cession n'a été faite que pour permettre aux Rezéens de mieux connaître leur passé et de le présenter aux visiteurs. Il y aura donc lieu de prendre des mesures pour cela : vitrines à la Mairie, dans un endroit approprié, hors de la lumière et pourtant visible.

■ Dans le domaine de la recherche historique, nous sommes à la veille de l'édition d'un nouvel ouvrage rédigé par notre amie Héliette Proust, cette fois avec la collaboration de Yann Vince. Il s'agit d'une recherche sur l'histoire du Château de Rezé incluant le contemporain, y compris jusqu'aux derniers aménagements entrepris par les sociétés de H.L.M. Cet ouvrage reste à éditer mais l'éditeur est trouvé. Il nous reste à souhaiter que le produit ne soit pas trop long à nous parvenir, mais on sait que les temps de relecture et de correction demandent des délais. Alors, bon courage à nos amis et à bientôt pour la lecture de cet ouvrage qui sera donc le cinquième à paraître sous l'égide de notre Association.

■ D'autres travaux sont en cours, Yann Vince, dans le bulletin de l'Association, a bien débroussaillé l'histoire des municipalités de Rezé. Espérons qu'il trouvera le temps d'une rédaction dans un avenir prochain.

Du côté du Président, le travail est toujours en cours mais il faut encore attendre, contrairement à ce qu'a laissé entendre la presse. Ce genre de recherche sur la toponymie est trop difficile et périlleux et demande des années de recul pour affirmer. C'est bien pourquoi il est laissé en friche par les Historiens. Dans un article, il est possible d'avancer diverses hypothèses concernant le sens d'un nom de lieu. Dans un livre, dans la mesure du possible, il vaut mieux avoir poussé la réflexion à son maximum.

Nous avons aussi un projet de réalisation d'un ouvrage portant sur Rezé par l'image. Quelques documents sont rentrés depuis l'an dernier. Mais il reste beaucoup à faire, en particulier dans le collectage en milieu anciennement rural ... mais pas seulement.

■ Les perspectives pour le développement de notre Association sont bonnes. On peut seulement regretter le petit nombre d'adhérents prenant réellement part aux activités. Notre bulletin joue un rôle essentiel

et, sans lui, nous n'apparaîtrions guère. Malheureusement, le nombre de rédacteurs est limité même si, ponctuellement, nous avons pu obtenir des collaborations hors du bureau. Nous souhaitons que plus de gens s'associent à ce travail. Nombre d'adhérents (ou non adhérents) ont des connaissances sur tel ou tel aspect du passé rezéen. Le problème est d'obtenir leur participation. Il le faudrait pourtant car les connaissances des rédacteurs habituels touchent à des aspects de l'histoire dont ils sont, en quelque sorte, des spécialistes. Il y a bien d'autres thèmes à traiter que ceux qui apparaissent habituellement.

■ Je dois préciser que nous avons connu quelques perturbations dans la vie du bulletin, dues à un changement dans la mise en oeuvre, qui ne peut plus être assurée par la même personne. Nous avons été obligés d'avoir recours à un professionnel d'où les transformations que vous avez pu constater dans la présentation.

■ Nous avons tenu un stand à la Foire de Rezé, à la Trocardière, ainsi qu'au forum organisé au même lieu par l'Office des Personnes Agées. Le problème vient de la fréquentation très en baisse de la Foire.

■ Il y a quelques mois, nous avons été contactés par l'Institut Culturel de Bretagne, émanation du Conseil Régional de Bretagne et du Conseil Général de Loire-Atlantique. On nous rappelait que, il y a 250 ans, naissait à Rezé, Julien Poydras et que, peut être, il convenait de profiter de cette date pour restituer aux Rezéens, la mémoire d'un des leurs. Poydras a été évoqué dans le bulletin N° 5 de l'Association. Il s'agit d'un jeune négociant de Pont-Rousseau qui fit fortune en Louisiane. Il est considéré là-bas comme un des pères-fondateurs de la Louisiane moderne et l'un des principaux artisans du rattachement de ce territoire aux Etats-Unis. Il avait amassé, au cours de sa vie, une fortune colossale, partagée à sa mort en deux parts égales, une pour la famille, l'autre pour des fondations humanitaires. Parmi ces fondations, l'une ne put jamais être honorée, la loi américaine d'alors s'y opposant. Poydras émancipait ses très nombreux esclaves et leur assurait une retraite.

Nous avons décidé de retenir la suggestion de l'Institut Culturel de Bretagne et de mettre la municipalité à contribution, ce qu'elle a accepté. Il se tiendra donc une manifestation cette année en rapport avec Poydras, mais les modalités n'en sont pas encore fixées.

Nous avons chargé notre ami Yann Vince pour représenter l'Association dans les contacts avec la famille et la ville. Il se peut que l'on ait besoin d'autres collaborations de nos adhérents. En tout état de cause, la manifestation devrait se dérouler à la Médiathèque.

Pour terminer, je voudrais développer un point évoqué plus haut. Il s'agit du collectage, d'un fonds de photographies ou autres documents relatifs au Rezé ancien dans les familles. Nous disposons, du fait de la présence de

collectionneurs dans nos rangs, de nombreuses cartes postales. Mais nous savons qu'il existe bien d'autres documents chez les particuliers. Le collectage fait par les associations de quartier, à Ragon et à la Morinière, le prouve. Il prouve aussi notre faiblesse. La carte postale est trop centrée sur les bords de Loire et Pont-Rousseau et il nous faut aussi aller voir ailleurs.

Pour sortir de la situation de blocage dans laquelle nous sommes, je suggère que l'on organise une exposition l'hiver prochain, à la Médiathèque, en y associant les organismes qui ont collecté sur les quartiers. Ceci devrait nous permettre de faire un pas en avant.

Voici donc ce que j'avais à vous dire et je laisse maintenant la parole à notre trésorier.

M. KERVAREC

RÉSUMÉ DU RAPPORT FINANCIER PAR LE TRÉSORIER G. AZAIS

Fonctionnement — 1995

DEPENSES		RECETTES	
Secrétariat, timbres		Divers	0,05
Divers Administration	1 726,30	Subventions	2 142,00
Foire de Rezé	3 979,80	Adhésions *	6 160,00
OMI (n° 22)	<u>960,44</u>	Vente livres, brochures	2 080,00
	6 666,54	Intérêts CNE	<u>1 773,92</u>
Résultat (excédent)	<u>5 489,43</u>		
	12 155,97		12 155,97

* Représentant 125 adhésions

LE PROTESTANTISME

A Rezé, aux XVI^e, XVII^e, et XVIII^e Siècles

LES ORIGINES

A l'instar de la Bretagne, la Réforme ne semble pas avoir pénétré de manière très importante les consciences rezéennes. A la différence de certaines régions du pays nantais qui virent s'installer de véritables Eglises réformées - par exemple Blain, Vieillevigne ou la presqu'île Guérandaise - Rezé ne connut pas une implantation massive du protestantisme.

Au XVI^e siècle, cette implantation est comparable à ce qui existe dans les faubourgs de Nantes "hors les murs".

Les imprimeurs et libraires furent parmi les premiers propagateurs des croyances réformées. Roger Joxe, dans son livre sur les protestants du comté de Nantes, signale ainsi qu'en 1534, un nantais, Nicolas ou Audebert Valleton " *commençant de venir à la cognoissance de l'Evangile par le moyen d'aucuns bons personnages qu'il hantait et par la lecture du Nouveau Testament en français.* " (1) fut dénoncé comme receleur de livres hérétiques et fut brûlé vif à Paris le 21 Janvier 1535, jour de la procession expiatoire.

Dans ce même livre, R. Joxe mentionne, en 1548, la venue à Nantes du réformateur écossais John Knox qui donna lieu à une véritable agitation. Ce dernier avait été saisi en Juillet 1548 au Château de St Andrews, pendant la campagne d'Ecosse, par l'amiral Léone Strozzi - parent de Bernard de Monti, arrivé à Nantes cette même année, futur aïeul du 1er vicomte de Rezé - La galère qui portait le prisonnier passa en Loire l'hiver suivant. Le scandale, dont John Knox a fait le récit fut grand :

"Chacun voulut voir, entendre cet audacieux qui refusait en public de baiser l'image de la Vierge, ou lançait à l'eau la statue et se couvrait quand on chantait le Salve Regina. Nul doute qu'il y eut du bruit dans les îles et

sur la Fosse de Nantes."

Enfin le voyage en Bretagne de François d'Andelot - le cadet des Coligny - en 1553 - ne manqua pas de drainer les sympathies de quelques nobles du pays nantais. Ce fut le cas au sud de la Loire de certains membres de la famille de Goulaine et dans le pays de Retz des de la Lande de Machecoul et de François La Noue, le futur " *bras de fer* "...

Les Rezéens, comme la plupart des habitants des faubourgs de Nantes - les protestants étaient surtout recensés à l'intérieur des murs de la ville - étaient alors pour l'essentiel d'entre eux, catholiques, même si la pratique religieuse pouvait laisser à désirer comme en témoigne le visiteur pastoral de Rezé qui envoyait le vicaire vérifier chaque dimanche si les tavernes étaient biens vides. (2)

Le clergé lui-même n'était pas exempt de reproches : En 1554, Françoise Recoquillé, concubine du recteur rezéen, à qui elle avait déjà donné un enfant se fit remarquer : " *In ecclesia se ponit ni eminentiori loco etiam ante pudicas mulieres.* " (" *se place dans l'église au lieu le plus éminent, devant les honnêtes femmes.* ") (3)



François de La Noue (1591)

(1) Extrait de l'Histoire ecclésiastique de Beze.

(2 - 3) A Croix : La Bretagne aux 16e et 17e siècles.

LES GUERRES DE RELIGION.

Dans sa majorité, la bourgeoisie nantaise restait hostile aux novateurs sans pour autant pousser à la guerre civile. Elle craignait trop de voir ses rapports commerciaux avec l'Espagne troublés par l'essor de l'hérésie. Parmi ces bourgeois, on pouvait compter une forte colonie espagnole, en partie naturalisée dont faisait partie Yvon Rocaz, seigneur de la Chalonnaire en Rezé (actuel Château de Rezé), Maire de Nantes en 1564, parent d'André Rhuys, le " Rothschild nantais ". Si les affrontements des guerres de religion restèrent limités, quelques troubles interviendraient. En 1567, répondant à l'appel de Condé, quelques nobles commirent des violences en pays nantais. Ainsi, un coup de main força les Carmélites des Couëts à se réfugier à Nantes avec leurs reliques et le corps embaumé de Françoise d'Amboise. Ils auraient également incendié St Martin de Vertou. L'année suivante, trois prêtres furent assassinés au Bignon.

Mais en 1572, grâce à la modération des bourgeois nantais et du corps de ville, la St Barthélémy n'eut pas d'écho en pays nantais. La municipalité ignora l'injonction qui lui fut faite de massacrer les protestants.

Tout devait changer quand le duc de Mercoeur, beau-frère du Roi Henri III fut nommé au gouvernement de la Bretagne en 1582. Trois ans plus tard, répondant à l'appel de Guise, il se faisait le porte drapeau de la Sainte Ligue dans notre région : En août 1585 il dirigea ses troupes sur la rive gauche de la Loire pour couper les Eglises huguenotes bretonnes de leurs défenseurs attirés. Son loyalisme envers le roi devait cesser lorsque celui-ci fit assassiner le duc de Guise en 1588. D'autant que les troupes huguenotes d'Henri de Navarre poussèrent jusqu'à Vertou, obligeant les paysans réfugiés à s'entasser dans les îles de la Loire. La guerre civile apporta la désolation à Rezé comme le montre cette remontrance du procureur syndic des Nantais du 6 Septembre 1588 : *" comme journellement les ennemis font courses pilleries et gastent tout autour de cette ville, ranczonnent le peuple, lèvent des tailles et deniers ordinaires, baillent des commissions pour ce faire par les paroisses, et contraignent les refuzans entre aultres les pauvres paysans par emprisonnemens et longue captivité de leurs personnes, leurs beufz et bestails et aultres gaiges qu'ils*

enlèves de force. " - Mais les troupes de Mercoeur établies à Pont-Rousseau n'étaient pas en reste : " vivent aussi sans payer et à discrétion ... Et ce qui est plus estrange au decza de la rivière de Loyre ou tout est paisible, le regyment du sieur de Jarsay et aultres troupes se sont ralliées qui consomment tout et uzent de grandes violances et extorsions tellement que la liberté de commerce est cessée et le plat pays est tout ruyné. " (1)

Le recteur de Bouguenais note effectivement en marge d'un acte de baptême du 26 Octobre qu'il *" fut fait quand les fouregements du capitaine Gerse estoit au bourgt ... furent neuff jours en ce bourgt tout foullement. "*

En avril 1589, Mecoeur fit arrêter le Maire de Nantes ainsi que plusieurs notables restés loyalistes et modérés et qui furent emprisonnés au Château. L'un des principaux adversaires de Mercoeur était alors Lanoue "bras de fer", devenu lieutenant d'Henri IV. Il serait tué à Lamballe en Août 1591.

Les principaux soutiens du chef des ligueurs bretons furent les Espagnols dont les troupes remonteraient d'ailleurs la Loire en 1597. Mais en février 1598 ceux-ci, vaincus, abandonnèrent. Le sort de celui qui avait cru reconstituer à son profit le duché de Bretagne en sera scellé. Le 13 Avril, il devait accueillir à Nantes Henri IV. C'est le soir même que fut conclu et signé l'Edit de Nantes. Mercoeur s'en sortait en mariant sa fille au jeune duc de Vendôme (bâtard du Roi et de Gabrielle d'Estrées) nommé gouverneur de la Bretagne, Hercule de Rohan, duc de Montbazon (2) étant gouverneur de Nantes.



Philippe Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercoeur (1595)

(1) A.M. de Nantes - BB20. F° 454.2°

(2) Futur père de celle qui sera connue plus tard sous le nom de duchesse de Chevreuse et futur époux de celle qui sous le nom de Montbazon devait se rendre aussi célèbre par ses intrigues que sa belle-mère.

LA PAIX DE L'ÉDIT DE NANTES.

Si le calvinisme avait désormais droit de cité, il ne connut pas au 17^e siècle le développement que les huguenots avaient attendu de l'Édit de Nantes. La région a retrouvé le calme. Les processions, qui avaient été interrompues au moment des troubles, notamment les pèlerinages qu'accueillait à Rezé la Chapelle de la Blanche, purent reprendre. Le 5 Janvier 1599, on vit même le duc de Montbazou assister en l'église St Pierre de Rezé au baptême d'un fils de " noble écuyer Jan de Guiheneuc sieur de l'Esnaudière et de St Julien de Vouvantes, le parrain "compère" étant ... très hault et très puissant prince monseigneur Hercule de Rohan duc de Montbazou ... "

L'activité du port de Nantes avait repris très vite après 1600. Les navires étrangers venaient nombreux, des hollandais surtout, puis, un peu plus tard, ceux des compagnies de navigation créées par Richelieu. La guerre avec les Espagnols avait largement compromis le négoce de la communauté de cette origine. En 1603 les biens des Rocaz seraient d'ailleurs saisis à Rezé puis rachetés par la petite fille d'Yvon Rocaz, Marie Fyot de la Rivière, veuve de Pierre de Monti.

Garant de la paix religieuse, Henri IV fut assassiné comme l'on sait en mai 1610. La régence de Marie de Médicis qui s'ensuivit fut marquée par de nouveaux troubles. A Nantes, le duc de Vendôme était à la tête de la "révolte des princes" comptant bien capter les rancoeurs religieuses et renouer avec le rêve de Mercoeur. Le sire de Guemadec, seigneur de Rezé le suivra. Le 1er Février 1615, la ville se préoccupa de l'approche des troupes du duc de Vendôme ... et le 8 demanda au roi de retirer les troupes de Soubise qui rançonnaient les navires sur la Loire ... Le 27, la ville constate que " les paroisses circonvoisines sont tellement chargées de imposition et subsides de toutes partz que tout est

entièrement désollé. ". On rapporte de plus que ce sont cette fois les troupes du duc de Vendôme qui rançonnent les bateaux sur la Loire ... Le 21 Avril, les soldats sont sous les murs à Rezé et à Bouguenais, le 23, la ville délibère sur " la plainte et clameur publique " des " oppressions des gens de guerre des paroisses circonvoisines. "

De fait, les troupes royales auront raison de cette révolte des princes : Vendôme sera arrêté, Guemadec de Rezé décapité en place de Grève à Paris. Si, sporadiquement de nouveaux troubles agitent la région (révolte de Soubise en 1622 ou guerre de la Rochelle en 1627), la paix reviendra.

Au temps de Louis XIII, les protestants furent peu à peu refoulés aux faubourgs, sur les ponts, à la Fosse, à Pirmil et Richebourg. Les îles de la Loire qui, pendant longtemps avaient été à peu près désertes, leur donnèrent abri. C'est alors que s'ouvrit une page nouvelle dans l'histoire du commerce nantais et de l'église huguenote. Bientôt, l'arrivée d'éléments étrangers nouveaux, nordiques, hollandais en particulier, submergea la communauté protestante du pays nantais.

A mesure qu'ils débarquaient sur la Fosse, les nouveaux venus trouvaient leurs compatriotes déjà installés. Ils vivaient entre eux, les uns chez les autres, frayant peu avec les Nantais, huguenots mis à part. Ils évitaient la ville close, catholique et, comme leurs coreligionnaires du cru, préféraient les faubourgs au delà des murailles. La Saulzaie devait en tirer son surnom de Petite Hollande, qu'il a gardé jusqu'à nous. Au delà de la Loire enfin, à Pirmil, sur la paroisse St Jacques, rue Dos d'Ane jusqu'à l'embouchure de la Sèvre au Pont-Rousseau, ils fixèrent leurs résidences, installant avec leurs hangars et leurs entrepôts, une sorte de port national où les lourdes barques hollandaises venaient d'un seul coup enlever 200 tonneaux de blé.

(1) R. Joxe. Les Protestants du comté de Nantes

On a supposé aussi que des faïenciers venus de Delft se fixèrent à Pont-Rousseau sous Louis XIII (Cf : Revue du Nord), mais aucun document n'en apporte la preuve formelle (1). A Rezé les archives municipales gardent la trace du passage des Deurbroucq, Martens, Van Voom, Stengstack etc.

APRES LA RÉVOCATION.

La révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV, en 1685, se fit d'ailleurs sur fond de xénophobie, particulièrement à l'égard des Hollandais. Si les quelques protestants du cru durent opter pour l'abjuration ou la fuite à l'étranger, les registres paroissiaux témoignent de l'intégration de la communauté hollandaise pour laquelle le commerce semblait bien valoir une messe.

Au cours du 18e siècle, quelques abjurations de la " R.P.R. " (Religion Prétendue Réformée) émaillent les registres paroissiaux rezéens. On en recense quatre entre 1743 et 1767 dont trois pour une même famille, les de Limègue alliés par mariage aux Grain, négociants originaires de Pouzauges en Vendée : Marie Jeanne Grain en 1743, Magdeleine de Limègue en 1745 (née en

1726, ses parrain et marraine étaient le chevalier Arnaud Leers et Magdeleine Guytendy) et Jacques Pierre de Limègue, son frère en 1750.

Pour la 4ème abjuration, il s'agit de Jacques Vignier, en 1767, " originaire de la paroisse de St Marie Magdeleine de Pouillé, diocèse de Poitiers ". Pour les quatre, la formule d'abjuration est la suivante :

" reconnaît que hors la vraie église il n'y a point de salut, de sa bonne volonté et sans aucune contrainte a fait profession de la foy catholique, apostolique et romaine, et abjuré l'hérésie de Calvin. "

Vignier, aubergiste à Pont-Rousseau sera l'un des signataires du Cahier de doléances rezéen en 1789 et jouera un rôle durant la Révolution, siégeant notamment à la municipalité. (1) La Révocation, les restrictions apportées à leurs privilèges tout autant que leur croyance en une coexistence possible et légale de deux religions avaient eu raison des Huguenots.

Yann VINCE

(1) M. Kervarec :

Abjuration
Jacques Vignier

Le vingt quatrième jour du mois de Mars l'an sept cent quatre vingt sept
 Jacques Vignier originaire de la paroisse de St Marie Magdeleine de Pouillé
 diocèse de Poitiers a fait profession de la foy catholique, apostolique et romaine
 et a abjuré l'hérésie de Calvin. Et a déclaré qu'il n'y a point de salut hors
 la vraie église. Et a promis de se conformer à tout ce qui sera ordonné par
 l'Église catholique, apostolique et romaine. Et a signé de son nom et de son
 domicile de Rezé. Et a été reçu par le curé de la paroisse de St Marie
 Magdeleine de Pouillé. Et a été enregistré au registre de la paroisse de
 St Marie Magdeleine de Pouillé le vingt quatrième jour du mois de Mars
 l'an sept cent quatre vingt sept.

Le curé de la paroisse de St Marie Magdeleine de Pouillé
 Arnaud Leers
 Magdeleine Guytendy
 Jacques Vignier
 Le curé de la paroisse de St Marie Magdeleine de Pouillé
 Arnaud Leers
 Magdeleine Guytendy
 Jacques Vignier
 Le curé de la paroisse de St Marie Magdeleine de Pouillé
 Arnaud Leers
 Magdeleine Guytendy
 Jacques Vignier

Abjuration de Jacques Vignier (1767)
 AMR

MARINS DE REZÉ DISPARUS EN MER

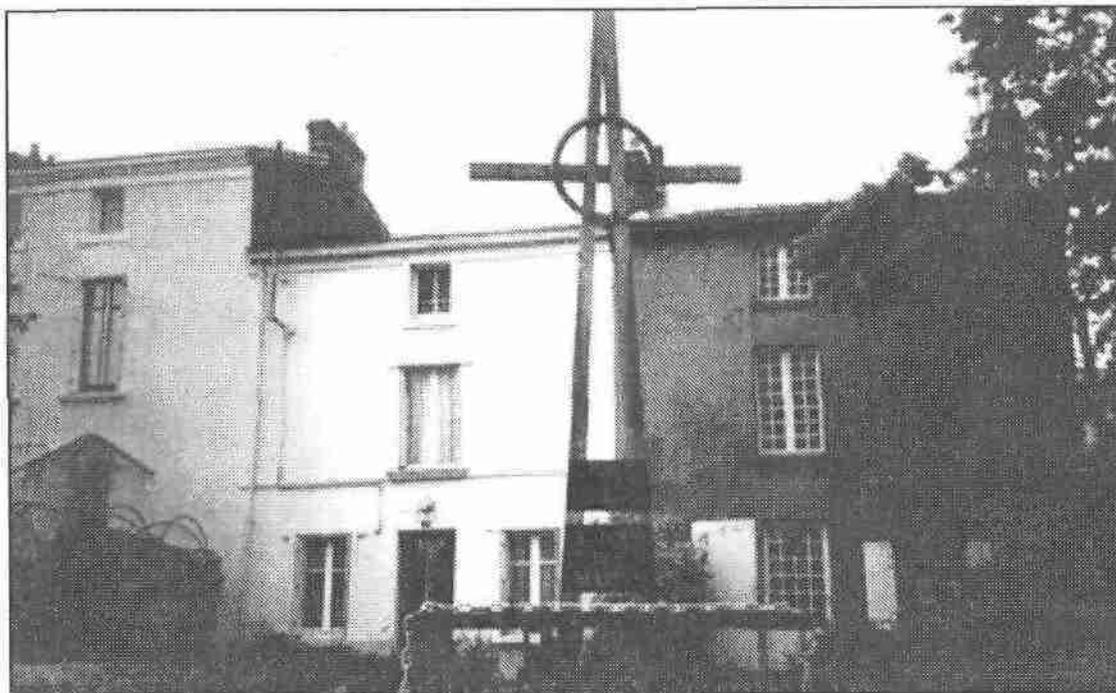
et morts au loin, de 1849 à 1947

BROCHURE ÉDITÉE SOUS LE PATRONAGE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIRE INFÉRIEURE, DESTINÉE À COLLECTER DES FONDS POUR L'ÉRECTION SUR LA PLACE LEVOYER À TRENTEMOULT, D'UN MONUMENT DESSINÉ PAR L'ARCHITECTE ANDRÉ BLOUIN. COMMUNIQUÉ À L'ASSOCIATION PAR MADAME LECOQ.

En 1947, un comité formé par des parents de marins "trentemousins" (originaires de Trentemoult, Norkieuse, la Haute-Ile et la Basse-Ile), disparus en mer ou morts au loin, de la commune de Rezé, s'est constitué sous la présidence d'honneur de l'Amiral Ollive et la présidence de Georges Aubin, capitaine au long-cours. Son but était d'ériger un monument qui perpétue le souvenir des "matelots, officiers, capitaines caboteurs et longs courriers, qu'ils soient originaires de notre pays ou que, mariés à des filles de nos marins, ils aient définitivement élu domicile chez nous".... "Tous, simples soldats ou capitaines, marins de voiliers ou de vapeurs, de la Marine Militaire ou de la Marine Marchande, furent appelés au sacrifice de leur vie ... disparitions dont on ne saura jamais rien, naufrages mystérieux et terribles, équipages enlevés par la mer, marins morts d'accident, de peste, de fièvre jaune ou de paludisme ... scènes de piraterie, de carnage ou de cannibalisme ..."

Neuf seulement sur 130, ont été ramenés et reposent dans le cimetière de Rezé ; les autres sont disparus avec leur navire, ont été emportés par les lames, immergés après leur mort ou enterrés sur le littoral de terres lointaines. Ce monument se veut un signe de fierté, de reconnaissance et de souvenir pour un siècle d'histoire pendant lequel les Trentemousins firent preuve d'une extraordinaire vocation maritime.

HÉLIETTE PROUST



Monument inauguré en Juin 1948 en présence du Ministre de la Marine. Le Maire, A. Boutin et la municipalité ont refusé de participer à la cérémonie ... " sous prétexte que le monument était érigé sur un terrain privé. "

" *Histoire des Municipalités* " Y.Vince L'Ami de Rezé N°21. (Photo, M. GUILLET)

disparus en mer ou morts au loin

Abréviations: P.C.B.: garde corps et banni.
 M: trois-mâts. B.K.: brick. B.-G.: brick-golette.
 O.N.: golette. S.S.: vapeur. C.V.: croiseur.

NOMS ET PRÉNOMS	FONCTIONS	AGE	NOMS DES NAVIRES	CIRCONSTANCES DES DISPARITIONS	AN
1 Jean-Bapt. DEJOIE	Capitaine	38	3-M. Perpignan	P.C.B. en Manche	1849
2 Léopold BUREAU	Lieutenant	22	?	Mort en mer	1850
3 Elie BERTRAND	Matelot	19	Frég. La Scouffante	P.C.B. dans le détroit de Bonifacio en allant en Crimée	1855
4 Elie CODET	Maitre Equip.	20	- d' -	- d' -	"
5 Napoléon OLLIVE	Matelot	25	- d' -	- d' -	"
6 Joseph BARBAN	Novice	18	?	Mort de la fièvre jaune à Port-au-Prince	1857
7 Pierre ODRONNEAU	Capitaine	30	Git. Jeune-Aglaé	P.C.B. en Manche, allant en Angleterre	1859
8 Yves FRUANEAU	- d' -	50	B.-G. Marguerite	P.C.B. en partant d'Angleterre	1860
9 Hippolyte FRUANEAU	Second	26	- d' -	- d' -	"
10 Louis CHAUVELON	- d' -	31	3-M. La Souverance	Mort de la fièvre jaune à La Havane	"
11 Victor CHAUVELON	Lieutenant	25	- d' -	- d' -	"
12 Kéber SOULAS	- d' -	19	3-M. Mengalère	Mort à Buenos-Ayres, venant d'Angleterre	1861
13 François ALLAIN	Capitaine	32	Bk. Petit-Coporal	Mort à Haiti, venant de Venise	1862
14 Baptiste CHAUVELON	Novice	18	?	Mort de la peste à Hong-Kong, ainsi que tous l'équipage	"
15 Sébastien FRUANEAU	Lieutenant	18	?	Disparu en mer	"
16 Toussaint R. LEMERLE	Capitaine	?	?	P.C.B.	1864
17 Simon M. VIAUD	- d' -	38	Bk. Père-Grenier	P.C.B. sur la côte d'Arendal (Norvège)	"
18 Ernest BESSAC	- d' -	50	Remorqueur de la Cie du Canal de Suez	Mort à Port-Saïd (Egypte)	1865
19 Louis J.-B. BOJU	- d' -	51	B.-G. Marie-Célestine	Mort au cours d'une traversée d'Afrique Occidentale à Marseille	1867
20 Ursain BUREAU	Second	28	?	Mort en mer	"
21 Jean-Bapt. OLLIVE	Off. marinier	30	Aviso de l'Etat	Mort en rade de Brest	1868
22 Jean-Bapt. HEURTIN	Matelot	?	?	Enlevé par la mer, écarté à la barre	1869
23 Félix LANCELOT	Lieutenant	19	3-M. Deux-Sœurs	Mort de la fièvre jaune à Miragoane (Haiti)	"
24 Charles P. BOUIN	Capitaine	35	Bk. Volontaire	Mort de la fièvre jaune au Para	1870
25 Georges CONTANT	Second	32	?	Disparu en mer	"
26 Emile LEMERLE	Capitaine	?	?	Mort des fièvres à Port-au-Prince	"
27 Toussaint LEMERLE	- d' -	29	?	Mort en Chine	"
28 Benjamin SOLLAS	- d' -	51	3-M. Gédéon-Marie	Mort de la fièvre jaune au cours d'une traversée Saigon-Europe	"
29 Edmond AUBIN	- d' -	36	?	Mort au cours d'une traversée Nantes à Bordeaux	1871
30 Francis VOLANT	Capitaine	36	3-M. Deux-Frères	P.C.G. au cours d'une traversée Melbourne à Batavia, Massacrés par des sauvages qui prirent le navire à l'abordage par calme plat	1871
31 Emmanuel BRIAND	Second	33	- d' -	- d' -	"
32 Auguste GRELOUX	Capitaine	28	?	P.C.B.	"
33 Louis CHAUVELON	- d' -	29	B.-G. Inès	P.C.B. Au large des côtes d'Espagne, le navire fut pris à l'abordage par des prétendus pêcheurs qui massacrèrent l'équipage	1872
34 Jean-Bapt. LANCELOT	- d' -	28	3-M. Ville-de-Blain	Tombé à la mer et disparu	"
35 Alexandre CODET	- d' -	30	Bk. Deux-Marguerites	P.C.B. au cours d'un voyage France en Espagne	1873
36 Auguste BERTRAND	Second	30	- d' -	P.C.B.	1874
37 Alexandre ERTAUD	Capitaine	28	Bk. Gustave-Emile	P.C.B., allant de France en Angleterre	"
38 Théophile MOREAU	- d' -	28	3-M. Arche-d'Alliance	P.C.B., allant du Havre aux Indes	1874-75
39 Hermeland MOREAU	Second	23	- d' -	- d' -	"
40 Louis ALLAIN	Capitaine	32	?	P.C.B. en mer d'Irlande	1875
41 Camille CASSARD	- d' -	30	?	Disparu en mer	"
42 Adrien LEMERLE	Second	23	3-M. Emile	Mort à Petit-Popo, (Togo), Immergé.	"
43 Henri ODRONNEAU	- d' -	30	?	Noyé en rade de La Rochelle	"
44 Joseph ERTAUD	Capitaine	32	3-M. Aramis	Mort en mer de la fièvre jaune, Immergé.	1878
45 Dominique LAHAYE	Lieutenant	18	Brick Aimé	Mort sur la Côte Occidentale d'Afrique, Immergé	"
46 Clair FRUANEAU	Capitaine	29	?	Disparu en mer	1879
47 Ant. ODRONNEAU	- d' -	33	Goëlyne René	P.C.B. dans le Pas-de-Calais	"
48 Napoléon VIAUD	- d' -	39	?	Disparu en mer	"
49 Jean-Bapt. AUBIN	Second	19	3-M. Gédéon-Marie	Grèvement blessé à Cayenne, Rapatrié et mort en vue de Gibraltar où il fut inhumé	1880
50 Gustave CHOIMET	Capitaine	41	Git. Marie-Louise	Resté le dernier à bord de son navire naufragé sur la côte ouest du Finistère et disparu avec lui	"
51 Noël CHAUVELON	Matelot	23	Aviso Jaguar	Mort sur la côte du Maroc	"
52 Jérôme DEJOIE	Capitaine	30	Bk. Francis-Marie	P.C.B., allant d'Alger à Dunkerque	"
53 Arthur ERTAUD	Lieutenant	18	- d' -	- d' -	"
54 Félix LESCOT	Matelot	25	?	Enlevé par la mer	"
55 Léopold LEBRETON	Capitaine	30	B.-G. Angèle-Marie	P.C.B., allant de Saint-Nazaire en Espagne	1881
56 Gast. LIVERGNAGE	Second	25	- d' -	- d' -	"
57 Baptiste LEMERLE	Matelot	21	- d' -	- d' -	"
58 Dingène LEFEUVRE	Lieutenant	20	?	P.C.B. en Mer du Nord	"
59 Félix SOULAS	Capitaine	31	Bk. Marcellus	Mort en mer des fièvres contractées à Sierra-Léone, Immergé	"
60 Jean ROUSSEAU	- d' -	33	3-M. Epidaure	P.C.B., allant de Martinique à Nantes	1882
61 Georges CHAUVELON	Matelot	20	Aviso de l'Etat	Mort des fièvres à bord	1883
62 Volant CHESNEAU	Capitaine	31	?	P.C.B.	1884
63 Edouard LEMERLE	- d' -	45	3-M. Edouard	Disparu en mer, allant des Antilles en France	"

NOM ET PRÉNOMS	FONCTIONS	AGE	NOMS DES NAVIRES	CIRCONSTANCES DES DISPARITIONS	AN
64 Jacques POUVREAU	Capitaine	35	Dundee Ernestine	P.C.B. en quittant Saint-Nazaire	1882
65 Lucien LEMERLE	Second	19	S/s Vichouen	Mort des suites d'un naufrage sur l'île Cambridge (Oc. Pacifique)	1887
66 Athanase BERTRAND	Capitaine	18	?	Mort au Para (Brésil)	1890
67 Gabriel BRIAND	Second	26	J-M. Le Coq	P.C.B. dans le détroit de Floride	"
68 Francis AUBIN	Lieutenant	18	J-M. Confiance	Mort dans le naufrage du navire au large des côtes anglaises	1897
69 Jules ARTAUD	Capitaine	28	?	Enlevé par la mer, allant des Antilles à Nantes	1891
70 Julien LE ROUELLEC	Matelot	19	J-M. Saint-Aignan	Mort de la fièvre jaune à Santos	"
71 Alexandre CHAPTOIS	Charpentier	47	- d' -	- d' -	"
72 Jonas CASSARD	Lieutenant	19	J-M. Paule-et-Pauline	P.C.B., allant de Philadelphie à La Rochelle avec un chargement de pétrole. Probablement sauté	"
73 Auguste AUDUREAU	Capitaine	32	S/s Louve	P.C.B. dans les parages de Penmarc'h	1892
74 Alphonse LEBRETON	Chauffeur	52	- d' -	- d' -	"
75 Félix CASSARD	Capitaine	48	Goélette Zenith	Disparu en mer en quittant Le Havre	"
76 Jean CODET	Second	27	J-M. Duval	P.C.B. lors d'une traversée La Réunion-Saint-Nazaire	"
77 Louis LANCELOT	Novice	18	J-M. Ville-de-Brest	Mort d'insolation à la Martinique	"
78 Ferdinand PORCHE	Lieutenant	20	J-M. Fanny	Noyé à Nantes, retour d'un voyage du Pacifique	"
79 Alexandre VIAUD	Novice	16	?	Mort en mer et immergé	"
80 Jules AUBIN	Second	27	J-M. Kér-Anna	Mort à la Réunion	1893
81 Paul FIGUET	Novice	18	J-M. Henriette	Mort du scorbut lors d'une traversée de Sainte-Hélène à Marseille	1895
82 Louis LEBRETON	Second	37	S/s Ville-de-Saint-Brieuc	Enlevé par la mer lors du naufrage du navire en baie de Rosas (Espagne)	"
83 Chrysostome BOJU	Capitaine	50	J-M. Tamerville	P.C.B. sur les côtes de Hollande	"
84 Francis MOREAU	Second	23	- d' -	- d' -	"
85 Félix ANDRE	Lieutenant	17	J-M. Denis-Crozon	Mort de la fièvre jaune au Para (Brésil)	1896
86 Narcisse ERTAUD	Capitaine	37	J-M. Marie-Louise	P.C.B. en Méditerranée	"
87 Francis GILAIZEAU	1 ^{er} Maître Méc	21	Cr. Amiral-Duperé	Mort à bord, d'accident, à Toulon	1897
88 Céléstin LEBRETON	Cuisinier	25	J-M. Jules-Vierge	Mort à Calcutta (Indes Anglaises)	"
89 Ernest BRIAND	Capitaine	33	S/s Louis	P.C.B. sur les côtes de Cameroun	"
90 Eugène HALOCHE	Second	31	- d' -	- d' -	"
91 Emile MÉTAYEREAU	Mécanicien	31	- d' -	- d' -	"
92 Joseph LEBRETON	Capitaine	29	Goélette Nina	Disparu à la suite du naufrage dans le Canal de Mozambique	1898
93 Noël CHAUVELON	Second	24	J-M. Marchat-Lames	P.C.B. lors d'une traversée Swansea à San-Francisco	1899
94 Emile ERTAUD	Capitaine	53	S/s Ernestine	Disparu lors du naufrage à l'entrée de la Coromande	1900
95 Adrien CODET	- d' -	29	J-M. Charlemagne	P.C.B. lors d'une traversée Nouméa (Nlle-Calédonie) au Havre	1901-02
96 Emile PORCHE	Lieutenant	24	- d' -	- d' -	"
97 Auguste NEVEU	Charpentier	17	- d' -	- d' -	"
98 Alcide CHOUMET	Novice	18	- d' -	- d' -	"
99 Baptiste ERTAUD	Lieutenant	18	J-M. Saint-Régis	Tombé de la mâture à la mer, à l'entrée de la Manche, par tempête de neige lors d'une traversée San-Francisco à Falmouth	1902
100 Maurice ARNEAU	Capitaine	32	J-M. Cdt-Marchand	P.C.B. lors d'une traversée de Leith à Anvers	1903
101 Alexandre BOJU	- d' -	30	J-M. Lafayette	P.C.B. lors d'une traversée New-York à Hong-Kong	1905
102 Louis GIRARD		15	- d' -	- d' -	"
103 René BERTRAND	Capitaine	29	J-M. Saint-Désirien	P.C.B. lors d'une traversée Bordeaux au Australie	"
104 Auguste CHOUMET	Mécanicien	22	Cuirassé Iéna	Tyé lors de l'explosion du cuirassé à Toulon	1907
105 Lucien CHENARD	Chef méc.	37	S/s ?	Mort lors d'une traversée Cochinchine-Glasgow	"
106 René GIRARD	Ébène offc.	29	Cuirassé Bouvet	Mort à Toulon	"
107 Jules ERTAUD	Capitaine	51	J-M. Marthe-Marguerite	Mort lors d'une traversée Nantes aux Antilles. Immergé.	1908
108 Jules TANIQUÉ père	Second	31	S/s Deux-Sœurs	Mort à Alger	1910
109 Joseph PERRAULT	Capitaine	33	S/s Belle-Île	P.C.B. lors d'une traversée d'Angleterre aux îles Canaries.	1912
110 Félix CASSARD	Maître d'Equ.		- d' -	- d' -	"
111 Baptiste ROUSSEAU	Matelot	32	J-M. Bossuet	Tué à la mer au cours d'une manœuvre. Immergé	1915
112 Pierre BRIAND	Second	28	S/s Amiral-Duperé	Mort lors d'une traversée Dakar-Bordeaux.	"
113 Gabriel DOUILLARD	Q.-Maître	25	Torpilleur Cassini	Disparu lors d'un torpillage en Méditerranée.	1917
114 Félix CONTANT	Chauffeur	26	S/s Pierre-Goujon	Disparu lors d'un torpillage au large des côtes de France	"
115 Ambroise GUINICHE	Cuisinier	25	Cuirassé Suffren	P.C.B. Torpillé au large des côtes du Portugal	"
116 Edouard MACE	Capitaine	38		Mort à Salonique. Corps Expéditionnaire d'Orient	"
117 Baptiste CHAUVELON	Chef méc.	42	S/s Voltaire	Disparu lors du torpillage au large de Belle-Île	1918
118 Charles AGAISSE	Lieutenant	34	J-M. Gers	Mort à Dakar, au retour d'un voyage de San-Francisco	"
119 Paul LEMERLE	Capitaine	38	S/s Saint-Luc	Disparu lors du torpillage en Méditerranée	"
120 Félix MARAIS	Chef méc.	51	S/s Wilfred	Mort en mer au cours d'une traversée Cardiff-Algérie	1919
121 Lucien BOJU	Capitaine	46	S/s Lux	P.C.B. lors d'une traversée Marseille à Oran.	1920
122 André BOJU	Électricien	17	- d' -	- d' -	"
123 Georges GUILLARD	Maître d'Equ.	37	S/s Sautier	Tué à bord, au canal de la Martinière	1921
124 Fernand CHAUVELON	Capitaine	72	- d' -	Noyé en Loire, assurant le gardiennage de navires la nuit	1922
125 Francis OLLIVE	- d' -	56	S/s Saint-Philibert	Disparu lors du naufrage à la Pointe de St-Gildas (500 victimes)	1923
126 Jules TANIQUÉ fils	Lieutenant	22	S/s Ville-de-Rouen	Mort en mer au cours d'une traversée de Djibouti à Malunga	1922
127 Baptiste LEBRETON	Chef méc.	53	S/s Enseigne-Marie-St-Germain	Mort à Newcastle (Angleterre)	1924
128 Jean LANCELOT	Cap. de Frég.	45	S/s Lamoricière	Disparu au cours du naufrage au large des îles Baléares.	1942
129 Louis LE CLECH	Cap. au L. C.	37	- d' -	- d' -	"
130 Fabien BOJU	Capitaine	46	S/s Castel	Mort à Bône (Algérie)	1947

MÉGALITHES À REZÉ ET ALENTOURS

Exposé fait par M. Kervarec à l'A.G. du 22 mars 1996

Nous avons décidé d'aborder ce soir deux thèmes sans rapport entre eux, enfin peut-être, ce que vous verrez. Il s'agit, bien sûr, de deux thèmes traités dans ce qui sera, peut-être, mon futur ouvrage. Nous parlerons d'abord des mégalithes et de leur trace à Rezé, Vertou, les Sorinières, zone étudiée et, accessoirement, à Bouguenais.

A Rezé, nous connaissons le menhir couché du Haut-Landreau, au lieu-dit la Pierre, cadastré aussi le Piona en 1830.

Cette dernière version n'est pas confirmée par les actes anciens qui donnent la Plonais, ce qui se comprend l'oseraie. En ce lieu, la culture de l'osier semble douteuse. Il y a donc incertitude sur le toponyme qu'en un premier temps j'avais rattaché au verbe latin "pio" qui signifie "faire un sacrifice".

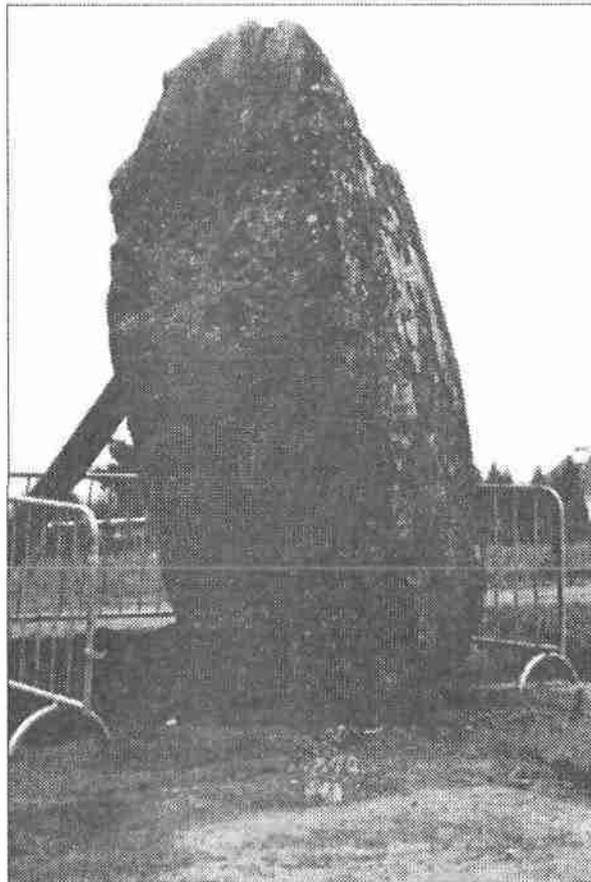
Dans la partie basse des Champs-Saint-Martin existe une autre pierre couchée mentionnée dans les actes anciens et qui est certainement un menhir enterré. Il est fait état d'un autre de ces monuments antiques dans quelques pièces notariales anciennes au lieu nommé le Petit-

Choisy et autrefois aussi la Pierre.

Un acte de l'abbaye de Villeneuve, plus précis, indique la Pierre-Droite. Celle-ci était encore présente au XVIII^e siècle.

J'ai eu l'occasion d'évoquer le lieu-dit "la Balinière", ai proposé un sens à ce nom, puis suis revenu sur mes hypothèses. Aujourd'hui, je reviens à la proposition initiale, ceci à cause

de mes recherches sur la commune des Sorinières où existait un second lieu-dit "la Balinière", attribué autrefois à la terre occupant la fourche entre les routes des Sables et de la Rochelle. Surtout, il y avait une troisième Balinière partagée entre les Sorinières et Rezé et connue sous le nom de la Pierre-Percée, l'autre nom apparaissant dans un aveu de la châtellenie de Touffou. A Rezé, pour être plus clair, nous nous trouvons à l'ex-



(Les Sorinières : Menhir de la Haute Lande)

trémité de la rue Legendre qui se continue en les Sorinières par la rue de la Pierre-Percée. En relation évidente avec la Balinière que nous connaissons, le vieux cadastre indique le Rocher, au coeur du domaine, précisé le Rocher-Balin dans plusieurs actes d'Ancien Régime.

Or, plus au nord, hors du domaine, existait un second lieu-dit le Rocher-Balin et, toujours plus loin, un troisième toponyme similaire, indiqué le Roc-Harbalain sur le cadastre napoléonien et le Rocher-Balin dans les archives notariales. Toujours plus au nord, se trouve un lieu-dit "les Roches". A l'opposé, vers le sud, la Balinière se continue par les Rochers, terre incluant le Rocher-Quarin, nom cité dans un aveu des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. La terre voisine de la Carterie inclut le Courtil-Caillou, soit le jardin où il y a un caillou.

J'ai hésité sur le sens à donner à ces toponymes. J'avais supposé qu'il s'agissait du souvenir d'un alignement d'orientation sud-nord, mais les archéologues à qui je parlai de cette hypothèse, me dirent que ce n'était pas possible, qu'on n'avait jamais vu un alignement présentant cette observation, ni franchir un ruisseau, en l'occurrence celui de la Balinière. Il me fallait trouver une autre explication et, comme il y avait les traces d'une ligne défensive à proximité et suivant la même orientation, j'ai alors supposé que les Roches pouvaient y être inclus. Aujourd'hui, après les recherches faites autour de la Pierre-Percée, ceci ne tient plus et j'affirme qu'il s'agit de la trace d'un ensemble mégalithique d'importance. En ce qui concerne le problème d'orientation, on est en train de revoir les théories émises à ce sujet en relation avec la mise à jour des alignements de Monteneuf, dans le Morbihan, à proximité de Coëtquidan. Il y a peu, on ne voyait en ce lieu que trois menhirs dressés et une vingtaine de blocs affleurant sur la lande.

Actuellement, on a recensé 400 menhirs couchés et enterrés ce qui en fait le second site mégalithique après Carnac.

Dans le N° 317 de la revue Archéologie, la même personne qui a rédigé l'article consacré

à Ratiatum, Karine Fleury-Alcaraz, écrit : "*Le site de Monteneuf peut fournir des éléments de réflexion sur la signification des alignements de menhirs qui est souvent associée à des théories astrales.*" Yves Lecerf fait remarquer qu'il n'y a qu'à Carnac que les alignements sont parfaits. Sur les autres sites, jamais une telle rigueur dans l'organisation n'est présente, ce qui perturbe quelque peu les thèses astronomiques et oblige à réviser les conclusions avancées jusque-là. Par contre, d'autres constantes apparaissent.

Certes, les alignements de Monteneuf sont orientés est/ouest, comme sur d'autres sites bretons, mais ils ne semblent pas obéir à une direction astrale puisqu'ils ne sont pas parfaitement réguliers, mais plutôt à l'organisation de l'anticlinal de Cornouaille qui a une orientation générale est/ouest.

Lorsque l'anticlinal s'infléchit, les alignements épousent cet infléchissement. Les menhirs sont souvent dressés, comme à Monteneuf, près des lieux d'extraction du matériau lithique, ce qui conditionne le choix d'un substratum géologiquement exploitable : "*les alignements des Pierres-Droites suivent le filon de schiste. Après 6 ans de fouille à Monteneuf et, à la vue de ses alignements irréguliers, le site n'a pas, pour Yves Lecerf (responsable des fouilles), la signification astrale que l'on a prêtée aux alignements mégalithiques mais plutôt une fonction sociale et commémorative.*"

Les plissements rocheux à Rezé ne s'opposent pas à l'orientation supposée, mais nous laissons les archéologues à leurs recherches pour en revenir au site de la Balinière. Le Rocher-Quarin nous restitue un mot qui signifie fort. Il a aussi signifié bien réparé et c'est pourquoi j'ai cru à la possibilité d'un Rochefort (ce qui a un sens militaire).

Mais, le quarelin est aussi un gros bloc de pierre et c'est donc, pour nous, un mégalithe plus fort que les autres, ceux-ci étant dits parfois "les Petits-Rochers" dans les pièces anciennes.

Dans le Roc-Harbalain, nous maintiendrons donc, comme explication la plus probable, celle proposée en premier. Harbalain serait Herblain ou plutôt Hermeland, moine franc qui fonda l'abbaye d'Indre en l'an 680 et mena une lutte opiniâtre contre les cultes païens (dont celui des pierres) dans le Pays Nantais.

Selon mon hypothèse, il aurait mené à Rezé un action vigoureuse faisant renverser et enterrer le plus possible les mégalithes qui s'y trouvaient. Les recherches faites sur le territoire des Sorinières confortent cette proposition.

Avant d'y aller voir, nous allons gagner le village de l'Aufrère. Entre celui-ci et la maison de la Verrerie, au nord, se trouve un lieu-dit "la Roche", parfois "la Petite-Roche". Au nord du chemin qui monte de l'Aufrère vers la Robinière se trouve une terre cadastrée "la Mâcre", ce qui désignerait une terre humide. Or, dans diverses pièces du 17^e et du 18^e siècles, la partie de cette terre qui longe le chemin apparaît sous les noms de "les Mazères", "les Grandes-Pierres" ou "les Grosses-Roches". Le mot Mazère dériverait du latin maceria qui se rapporte à des ruines mais on remarque aussi qu'au Moyen-Age, le mazerel est une pierre à bâtir. Il a existé un autre mot mazère, synonyme de madre, et en rapport avec la veinure ou la marbrure d'une pierre ou d'un bois.

Le même toponyme "les Mazères" se retrouve au village de Beautour en Vertou, à toucher le lieu-dit "le Rocher" et également au village du

Planty, dans la même commune, à toucher également le lieu-dit le Rocher.

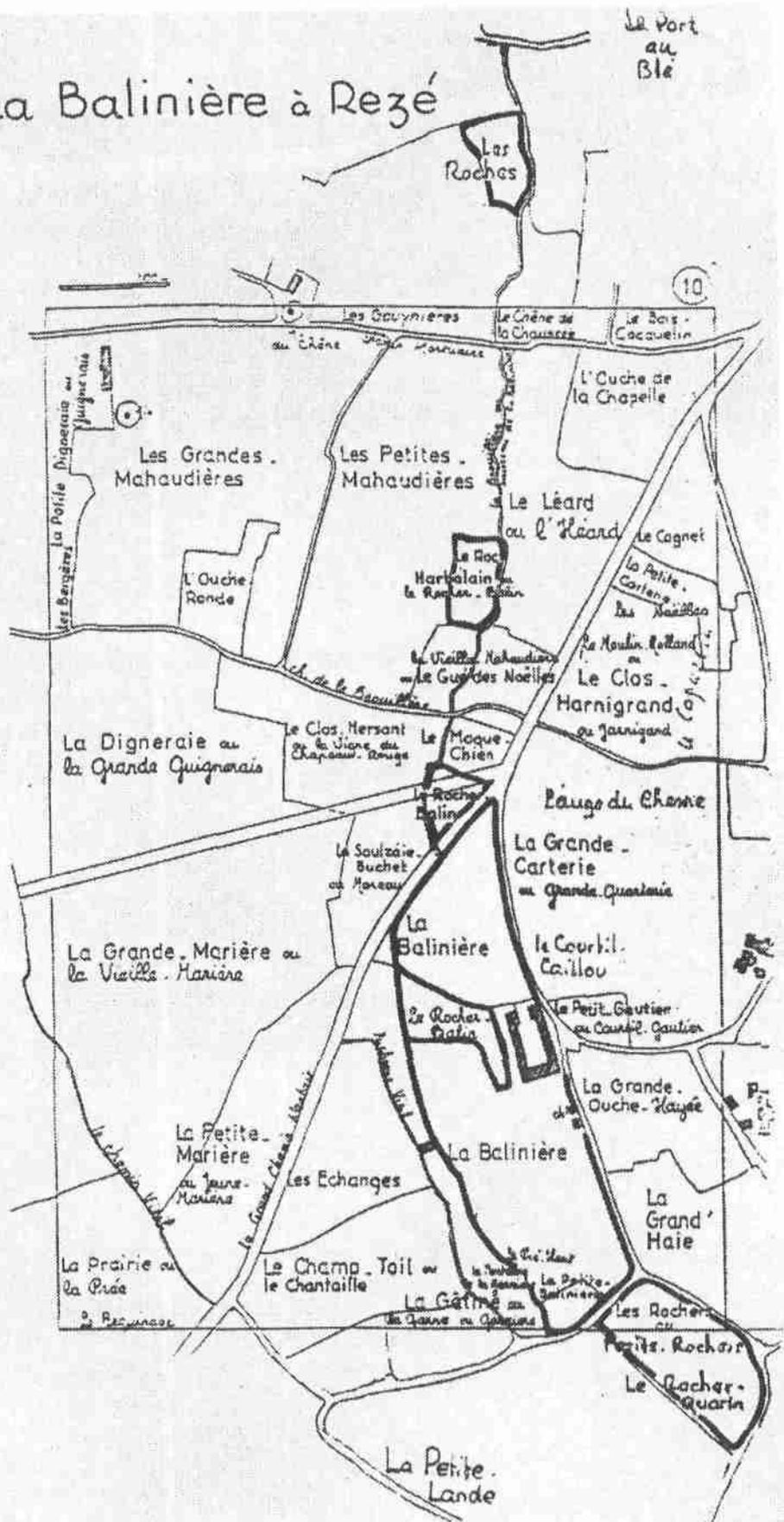
Enfin, nous allons voir tout de suite les Mazerolles qui nous confirment ce rapport. Les Mazerolles seraient alors des groupes de petits mégalithes. Ce mot "mazère" ne dériverait pas alors du latin mais pourrait être en rapport avec des roches plissées ou gravées de la main de l'homme.

"Les Grandes-Pierres" ou "les Grosses-Roches" pour désigner une même réalité simplifie la recherche et il s'agit très certainement des mégalithes, mais je dois dire qu'il a fallu parcourir des milliers d'actes notariés anciens avant de dénicher quelques rares mentions de ces noms oubliés depuis longtemps. C'est donc une simplicité relative.

Karine Fleury-Alcaraz indique que, dans la mesure du possible, on a extrait la pierre dans le voisinage des mégalithes. Dans le cas que nous examinons, nous nous arrêterons sur le toponyme des Pierrérantes attribué à une terre occupée aujourd'hui, pour l'essentiel, par le stade de la Robinière. On comprendra les Perrières-Antes, c'est-à-dire les carrières antiques.

Transportons-nous maintenant au nord de la rue Legendre là où elle croise la rocade. Il y a là une terre dite, selon les actes, la Roche ou le Rocher dans les Longées ou les Longraies. Un peu plus au sud, le cadastre ancien indique les Mazerolles des Brosses, c'est-à-dire le lieu où il y a un ensemble de pierres situées dans les taillis. Au-delà se trouve la Pierre-Percée. Or, à la lecture des actes d'autrefois, on se rend compte que tantôt, les Mazerolles incluent la Roche dans les Longées et la Pierre-Percée, tantôt, cette dernière terre se confond avec l'autre Balinière.

La Balinière à Rezé



On continuera donc à aller vers le sud la Pierre-Percée et la Balinière se confondant en les Sorinières. Le premier nom est sensé représenter un dolmen. Au sujet de ce toponyme, on a émis l'hypothèse qu'il pouvait se rapporter à l'existence d'une source. Il y en a à proximité mais, à Vertou, le même toponyme ne montre rien de bien marquant en ce sens. On gardera donc l'hypothèse première, confortée par les lieux-dits les Calasses, c'est-à-dire les pierres de peu d'importance, et surtout les Levées-Fort, les pierres levées avec force, en rapport évident avec leur taille remarquable.

Plus au nord, à quelques centaines de mètres, se dresse toujours un menhir dit la Pierre. Il devrait être autrefois accompagné d'un autre mégalithe d'où le champ de la Petite-Pierre. Un chemin de terre menait du menhir existant à un champ dit la "Gigarderie", de quoi l'on peut supposer une pierre levée dite la Gigarde, c'est-à-dire la géante, nom à rapprocher du lieu-dit Gigant, à Nantes.

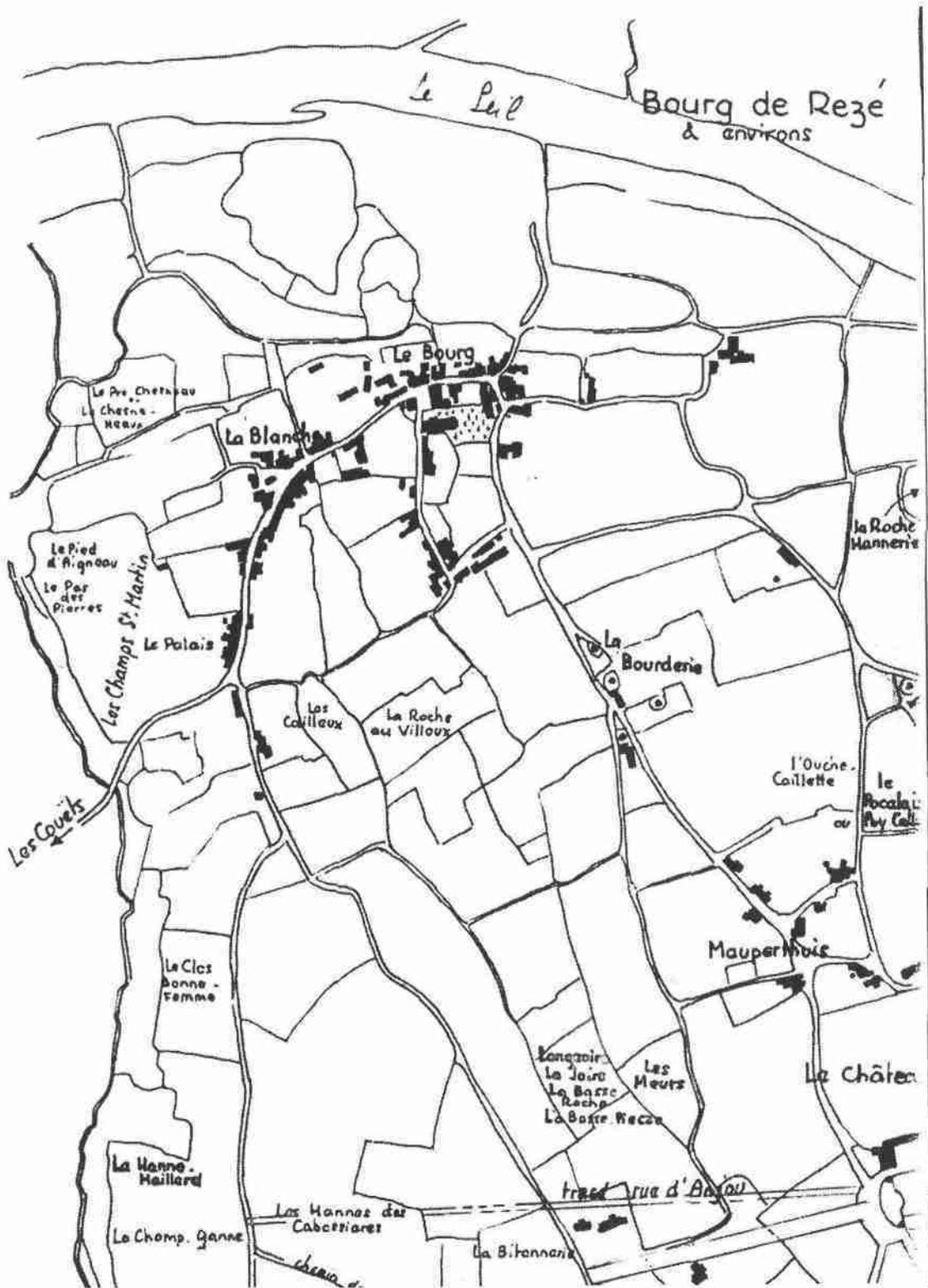
Naguère, dans les broussailles, au bout de l'avenue de la Maillardière se remarquait une autre pierre dressée. Charles Marionneau, érudit du 19^e siècle, a décrit ces lieux en 1877. Il subsistait alors un bloc de 1.80 mètre de haut. Il avait été amputé du tiers de sa hauteur en 1865. En questionnant les paysans, Marionneau apprit qu'ils avaient détruit une pierre de même importance et il nota l'existence de trois autres rochers à proximité. Cet ensemble était compris dans une terre dite "les Nallières". Le mot "Nalière", selon les étymologistes, semble avoir été la forme première du mot lanière avec le sens de cordon. Selon toute vraisemblance, ce nom aurait été attribué lorsque les pierres étaient debout et en ligne. En revenant vers Rezé et le village de l'Aufrère, se trouve un autre lieu-dit le Rocher, dans le prolongement de la terre citée. Dans plusieurs actes, il est fait état d'un autre lieu-dit "les Nallières" au village de l'Aufrère. On peut supposer qu'il correspond

à la même terre déjà connue sous plusieurs autres noms et que nous venons d'évoquer plus haut mais, malheureusement, je n'ai pu faire suffisamment de recoupements pour en être certain.

Cette idée de cordon ou d'alignement est aussi à considérer pour la Roche dans les Longraies ou les Longées. Les lieux-dits "les Longées" ou "les Longeais" désignent ordinairement des terres en longues bandes mais, dans notre cas, le parcellaire ne montre rien de semblable. Doit-on décomposer les Longraies en les Longues-Raies ? Le toponyme, sous la seule forme les Longraies, se remarque en deux autres lieux de Rezé. L'actuelle rue du Docteur Nogues prolongée par la rue Francis le Carval était parfois dite le chemin des Longraies. Comme cette voie coupait au-delà, l'alignement présumé de la Balinière, notre hypothèse y voyant un rapport se justifierait. Le troisième cas se situe au bourg, vers les Grands-Courtils. Examinons donc maintenant ces lieux.

La terre dite "les Grands-Courtils" est rappelée par une rue en impasse prenant au sud du boulevard le Corbusier. Cette terre était aussi nommée les Cailleux et se continuait à l'est par la Roche. A force de recherches, j'ai découvert deux versions plus complètes de ce dernier toponyme, d'abord la Roche-Villou, puis la Roche- au-Villou. Au début, j'avais pris le V pour un N d'où des errements mais je ne sais toujours pas qui ou quoi était le Villou. Dans la région de Dinan, plusieurs villages sont nommés le Villou, ce qui signifie probablement la petite ville. Mais nous ne sommes pas dans la région de Dinan et un autre sens est fort possible.

La Roche-au-Villou et les Cailleux pourraient donc être des mégalithes justifiant l'appellation les Longues-Raies. On retiendra alors le Palais, nom jusqu'ici énigmatique correspondant à une maison de la Croix-Médard, tout à côté. A Vertou se trouvent deux lieux-dits "le Palet" ou "le Petit-Palet".



L'un se trouve en un endroit indéterminé du bourg, l'autre au village des Mortier-Vannerie, à proximité immédiate des lieux-dits les Mazères et les Rochers rattachés au village du Planty et mentionnés plus haut. On remarque que plusieurs menhirs de la région sont nommés le Palet de Gargantua. La référence doit donc se faire avec le jeu de palets tel qu'il était pratiqué autrefois.

Avec la Croix-Médard, nous touchons aux Champs-Saint-Martin où se trouve un menhir couché mentionné plus haut. Nous sommes sur le site gallo-romain et ceci est intéressant. Il semble que les Romains aient respecté les mégalithes et cette pierre a dû rester debout assez tardivement. C'est peut-être elle qui a donné son nom au lieu-dit ancien "le Pied d'Agneau". On rapprochera celui-ci au nom le Pied-de-Mouton donné à un menhir de Campénéac dans le Morbihan.

Sur le ruisseau de la Jaguère, à hauteur des Champs-Saint-Martin, existait un passage dit "le Gué-des-Pierres". J'ai cru qu'il s'agissait des pierres posées dans le fond vaseux, mais ne doit-on pas plutôt y voir un rapport avec un groupe de menhirs ? On retiendra, à proximité, un toponyme en apparence sans intérêt "le Pré-Chesneau". Or, il ne s'agit pas d'une référence à un ancien propriétaire. Au 16^e siècle, et encore au 17^e siècle, on avait le Chêne-Héaux et il nous faut comprendre un mot "héau" ignoré des dictionnaires mais repérable, quoique rare, dans la toponymie. J'y reviendrai.

A côté de l'Ouche-Farno, donc à proximité du bourg et du ruisseau de la Jaguère était une terre dite "le Clos-Bonne-Femme". On remarque qu'à Pont-Saint-Martin les Bonnes-Femmes est le nom donné aux menhirs de la vallée de l'Oignon.

Reportons nous maintenant de l'autre côté du bourg sur les terres de la Bourderie.

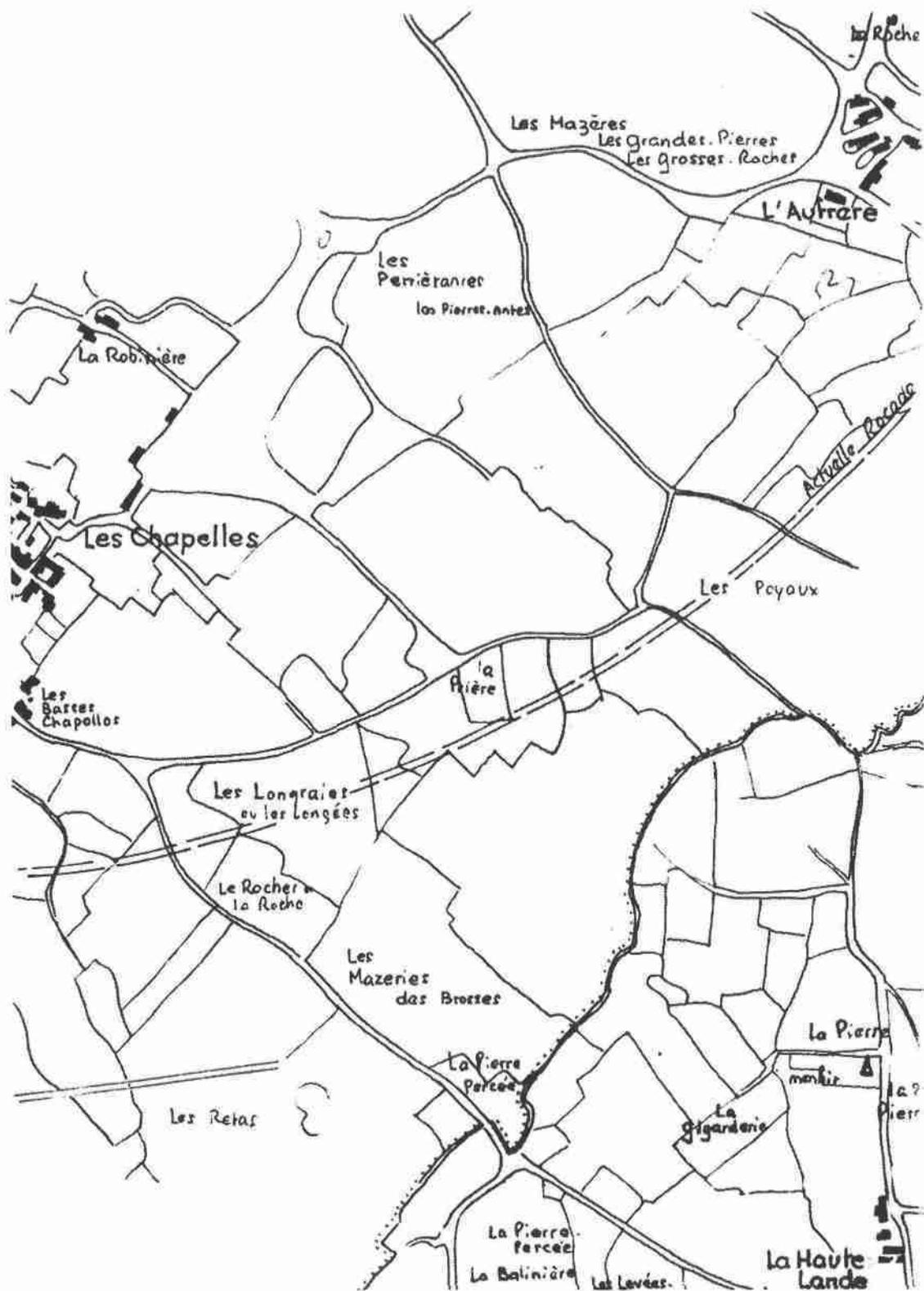
A toucher le Pocalais se trouve une terre

indiquée parfois l'Ouche-Caillette, soit l'Ouche de la petite roche. Le Pocalais est, en réalité, le Puy-Callet, souvenir d'une des mottes du système défensif du bourg. Le Callet et la Caillette ne désignent qu'une seule et même chose. J'ai d'abord supposé que cette appellation était en rapport avec l'ouvrage défensif du lieu mais, aujourd'hui, je pense que le toponyme est né d'un rapport de voisinage avec cette pierre, la Caillette ou le Callet.

A la pointe aval de l'ancienne île de Trentemoult était un lieu-dit la Pierre-Cheronnelle ou encore le Pré-Callet (au 15^e siècle le Pré-es-Calletz). La Pierre-Cheronnelle se comprend très probablement la pierre dressée sur un chéron, c'est-à-dire un amas de pierres. Il ne s'agit pas du souvenir d'un menhir mais, plus vraisemblablement, d'une balise destinée à la navigation. On remarque la relation pierre et callet.

Là où est le cimetière, se reconnaissait autrefois un lieu-dit la Roche-Hannerie. On peut isoler la Roche-Hanne et le mot Hanne. J'ai traité de ce mot dans un de nos bulletins. Le problème est celui de son application. Brièvement, je rappellerai que le mot Hanne s'emploie encore dans beaucoup de campagnes de l'Ouest, toujours au pluriel, pour désigner les pantalons.

J'ai fait état d'un lieu-dit "la Hanne" à la Trocardière et des variantes la Haine ou la Ganne qui induisent une version gaine, ce qui nous amène à la racine latine vagina qui désigne l'enveloppe, le fourreau. On remarque que ceci convient très bien pour les pantalons. J'ai noté que Verrier et Onillon, qui ont travaillé sur les Parlers d'Anjou au début du siècle, proposent la même racine pour les hannes, pantalons. Lorsque j'ai proposé mon hypothèse, je n'avais pas lu leur ouvrage, ce qui conforte celle-ci. Ils ne traitent pas du lieu-dit "la Hanne" et ses variantes.



S'agissant donc d'une enveloppe, j'ai supposé que le rapport devait se faire avec les défenses du bourg. A l'appui de cette hypothèse, il y avait le Château médiéval de Dinan dont le nom primitif était Château-Ganne. Il s'agissait d'un château en bois sur motte entouré d'une palissade, à mon avis la ganne. On fera le rapport avec notre mot ganivelle que l'on comparera à manivelle, étymologiquement la petite main. La ganivelle est la petite clôture, la clôture légère. Tout semblait donc coller. Cependant, la Roche-Hanne doit prioritairement être comparée à la Pierre-Anne en Bouguenais, hameau où se trouve une terre dite les Rochers ou Petits-Rochers. On comparera encore avec le nom d'un village de Vertou, le Rocher, où se trouve une terre dite la Haine ou la Hanne.

Il semble donc que le mot a aussi désigné une pierre. A mon avis, il s'agit d'une image. De même que certains menhirs sont comparés à des fuseaux dans la toponymie, d'autres ont pu être comparés à des gaines d'épées de par leur forme.

Je reviens pour l'illustrer au lieu-dit le Pré-Chesneau, autrefois le Chêne-Héaux, sous-entendu le chêne des Héaux au bas des Champs-Saint-Martin.

On comparera avec les Héaux, nom donné à un groupe de rochers situé en mer du large du Sillon de Talbert, pointe nord extrême de la Bretagne. Les récifs sont séparés du continent par un chenal dit "le passage de la Gaine". Le mot gaine ayant eu une variante haine, on comparera celui-ci à son homonyme lié au verbe haïr. Au Moyen-Age, cet autre mot haine a une variante hée.

On peut donc légitimement supposer un équivalent phonique qui expliquerait le nom de village la Hée, à Vertou, et un diminutif héau avec le sens de petite gaine. Hypothèse de travail bien sûr qui peut s'infirmier demain ... ou se confirmer.

Allons maintenant au village du Bas-Landreau. Au nord-est de celui-ci se trouve une terre cadastrée l'Ouchette, ce qui n'a

guère d'intérêt. Par contre, plus anciennement, elle s'est aussi nommée les Meux, ce qui en a. Pendant des années, je n'ai pas trouvé d'autre graphie à ce nom que Meux ou Meulx. Puis, à force de patience, j'ai fini par mettre la main sur un acte du 16e siècle indiquant les Meurs. Tel quel, le toponyme les Meux ne veut rien dire. Avec les Meures, on a les pointes d'épées.

Au village du Pubé en le Bignon existe une terre qui porta le même nom, les Meux. Le Pubé est un nom très particulier qui n'a pas évolué depuis le Moyen-Age. Tel quel il signifie le poilu, ce qui pouvait convenir pour un menhir moussu, mais ce peut être bien autre chose.

Revenons au Bas-Landreau où se trouvent encore les Petites Hannes ou Haines, terre dite encore la Bitonnerie. Les bitons sont des petites bites, les bites étant des pieux dressés verticalement. Primitivement, j'avais supposé qu'il s'agissait de pieux mais on constate qu'il peut s'agir d'un ensemble mégalithique se terminant au sud par l'Ouche-Hainaut.

Hainaut doit probablement se comprendre la petite hanne.

Au nord du village du Bas-Landreau et de l'actuelle rue d'Anjou, se trouve une terre cadastrée Longeoire. On trouve diverses formes anciennes de ce toponyme, le plus souvent l'Aujeoire ou l'Aujoère. En 1749, on a une forme la Joire, ce qui nous éloigne de notre sujet. Les toponymes de ce type se rapportent à l'art militaire (cf : la Ferté-sous-Jouarre). Ici, la même terre s'est encore nommée la Basse-Roche et la Basse-Piecze. Le cas est complexe.

Le mot roche a aussi été utilisé pour désigner certaines forteresses ce qui conviendrait avec la Joire, ainsi qu'avec le Grand-Quartier, nom de la terre voisine. Mais, à ma connaissance, le mot pièce ne peut être pris en compte de cette façon dans le cas qui nous concerne.

Le qualificatif de basse s'appliquant à la fois à la Roche et à la Pièce nous conduit vers une autre piste. Dans la version l'Augeoire, il y a le mot auge. En ancien français, il a existé un tel mot synonyme d'apside et désignant une voûte. Notre mot auge dérive, lui, du latin *alveus* et désigne une cavité.

Ceux qui ont lu les textes anciens relatifs au droit de pêche en Loire qu'avaient les Trentemousins auront noté que celui-ci s'exerçait dans les limites du pouvoir ducal entre la Pierre-Ingrandes et la Pierre-Auge, repères des bords de Loire.

Le mot auge ayant le sens de cavité, la Pierre-Auge est donc un équivalent de la Pierre-Percée et en rapport avec un dolmen. La Basse-Pieze se rapporte à la chambre surmontée par la Basse-Roche, la table, et l'Augeoire serait donc la forme toponymique correcte. C'est aussi le nom d'un village de la commune du Bignon.

En surplomb du ruisseau de la Jaguère, au droit de la voie ferrée, se situe la Hanne-Maillard, lieu encore dit au 16^e siècle le Champ-Ganne et, au Moyen-Age la Moncontorie. Ce dernier toponyme correspond aux Moncontour de la Vienne et des Côtes d'Armor et doit se comprendre la Motte du Vicomte. Il y eut là un ouvrage à caractère militaire et la version le Champ Ganne des débuts du 16^e siècle nous oblige à faire le rapprochement avec le Château-Ganne de Dinan. Ici, la Hanne doit donc bien, en priorité, être considérée dans son sens de clôture, d'enveloppe mais rien n'est simple.

Parmi les microtoponymes rezéens, vraisemblablement liés à des mégalithes, citons encore le Rocher à la Bernardière et les Rochettes aux confins de la commune avec celle de Pont-Saint-Martin. A Pont-Rousseau, le lieu-dit le Pront est une contraction de le Perron. Il y a un affleurement rocheux et c'est peut-être lui qui est à l'origine du toponyme,

mais on notera cependant la Mazure, lieu enclavé.

Si mon hypothèse concernant les gaines et les pointes d'épée est juste, alors peut-être avons nous enfin l'explication pour les terres voisines du Châtelier : les Brettes, les Bretineries (devenues Bertineries) et les Bretonnais. Pourquoi ce rapport d'une terre non construite et autrefois tenue en lande aux Bretons ? En rapport avec le lieu-dit la Bataillerie situé au village du Châtelier, j'ai d'abord supposé un lien avec la bataille de 1154 qui vit s'affronter deux armées bretonnes à Rezé. Mais, au Moyen-Age, le verbe bataillier signifie aussi fortifier et c'est donc, très probablement, un écho du nom le Châtelier. La bataille, elle, a vraisemblablement eu lieu à la Morinière (cf : la Marterie).

A Vertou, au village de la Boutière, on trouve aussi une terre nommée les Brettes et là, pas question de bataille. On a aussi nommé brettes les épées à la mode des Bretons (d'où le mot bretteur). Sommes-nous donc dans le même cas que les Meures, les pointes d'épée, en rapport avec des mégalithes ?

La chose me semble possible, d'autant plus qu'au sud de la Brière, un groupe de menhirs est dit les Brettineaux.

On doit noter, à toucher les Bretineries, le lieu-dit l'Étang-Bernard, autrefois la Noue-Ganische, nom dans lequel peut se trouver le mot ganne en diminutif, la " ganische. "

Venons-en au cas de la Sermonière, proche de l'actuel Hôpital St Paul. En version ancienne, on trouve parfois la Sarmonière ou la Salmonière.

On comparera avec le lieu-dit la Salmonière à Vertou, cadastré la Sermonière en 1830.

Charles Marionneau a laissé une description précise d'un monument mégalithique qui existait encore à son époque en ce dernier lieu et qui peut être à l'origine du toponyme.

Le sermonier était un prêcheur et la Sermonière peut représenter un lieu de prêche contre le culte des pierres. L'anthroponyme Salmon est, évidemment, une autre origine possible.

Il existe à Vertou d'autres traces mégalithiques, la Pierre-Percée, deuxième du nom par exemple, entre le bourg et Portillon. Dans la plupart des cas, on les trouve sur les coteaux de la Sèvre. Avant la dernière guerre, le notaire Bonnigal, repérait des menhirs couchés au bourg même et qui ont donné leur nom à un quartier, les Grisons. Le grison était un granit à grains serrés (le sous-sol est fait d'amphibolite).

Aux Sorinières, il y a également plusieurs cas en plus de ceux cités plus haut. Ainsi, le village des Doizelleries, qui doit son nom à une famille Doize, était à l'origine la Roche-aux-Gens avant de devenir le village des Carsils, d'après le nom d'une famille noble qui tint les lieux.

La Roche-aux-Gens est un toponyme intéressant en ce sens qu'outre la présence d'un mégalithe, il nous indique que celui-ci, vraisemblablement un dolmen, était "habité" par des personnages légendaires. Les gens désignait le peuple mythique des dolmens dans l'usage.

AUX ORIGINES DE VILLENEUVE.

Je vais maintenant aborder un tout autre domaine, celui de la fondation de l'abbaye de Villeneuve. Il n'y a aucun rapport avec le thème que nous venons de traiter, sauf qu'en essayant de démêler les contradictions des documents relatifs à cette fondation et en ayant recours, comme d'habitude, à l'étude toponymique, je vais mettre le doigt sur un problème qui va nous ramener à notre sujet.

L'abbaye cistercienne de Villeneuve est une fille de Buzay. Cette dernière a été fondée en 1135 par le duc Conan III. Noël, celui qu'il renia comme fils bâtard (d'où la bataille de

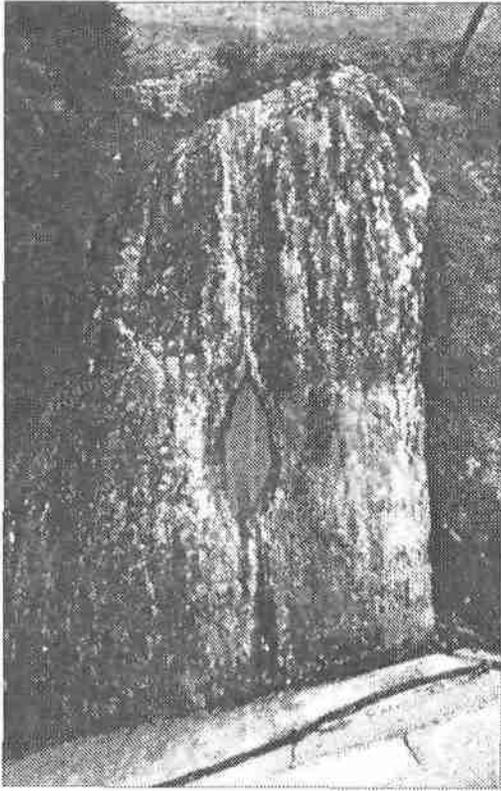
Rezé en 1154) céda la terre de Villeneuve à Buzay en 1153, ceci avec l'assentiment de sa soeur Berthe. Les moines de Buzay y installèrent une grange.

Le nouveau duc, Conan IV, eut une fille Constance qui épousa Geoffroy Plantagenêt puis Guy de Thouars. En 1201, à la veille de sa mort, afin d'assurer le salut de son âme, elle décida de fonder une abbaye au lieu et place de la grange. L'acte, rédigé en latin, indique : " *J'ai choisi pour son site et pour sa fondation un lieu idoine et décent que l'on appelle la Cortinière*" (Cortinaria dans le texte). Plus loin, on lit : " *J'ai donné aux mêmes moines et concédé à perpétuité le canton de la Cortinière pour le clore et le défendre et y faire entièrement selon leur volonté autour de l'abbaye.* "

Constance mourut peu après. Un acte tardif indique : " *... et fut ensevelie cette dame au mois de septembre 1201 en une chapelle de la dite église de Villeneuve attendant la perfection de l'abbaye laquelle, lors, se continuait encore.* "

Las ! Constance était allée un peu vite dans son souhait (comme elle le fait écrire) " *de réparer quelques mauvaises actions.* " L'abbé de Citeaux n'avait pas été consulté pour cette fondation et la règle de l'ordre interdisait la fondation d'une abbaye dans une grange. La fondation fut suspendue et les moines venus de Buzay, sérieusement sanctionnés, retournèrent à leur première maison.

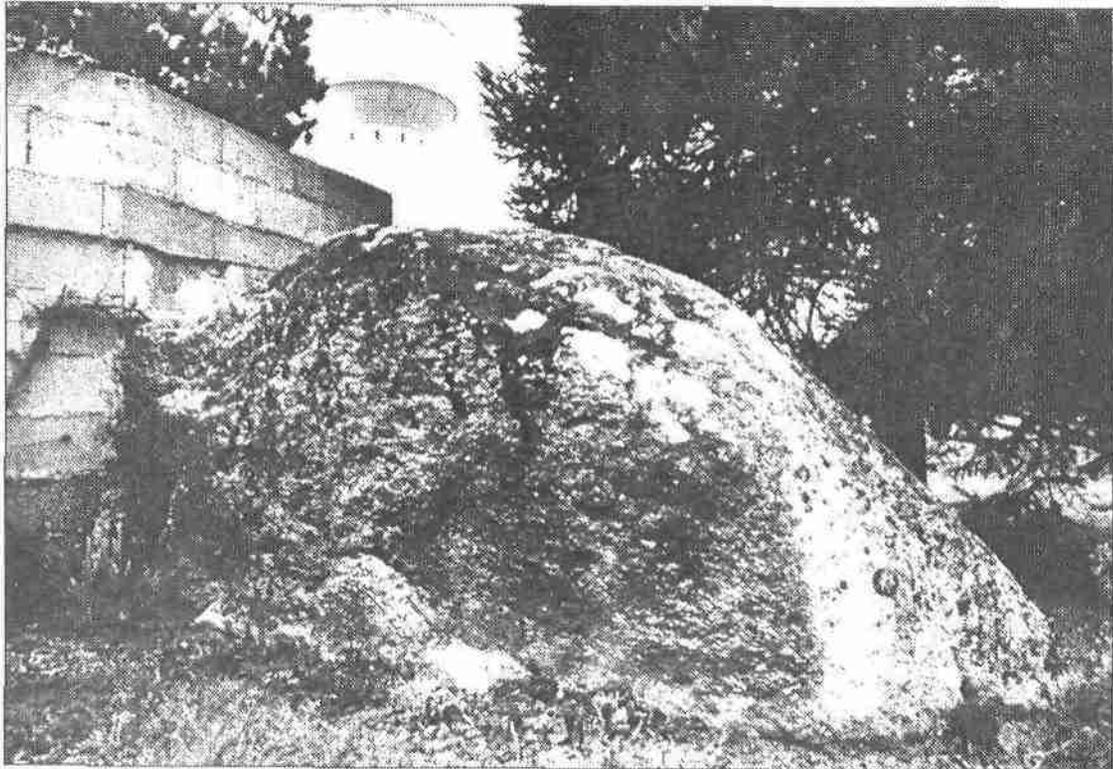
En 1203, ils firent appel et demandèrent la mise en place d'une commission d'enquête afin de statuer sur la valeur du site. Cette commission, composée de reclus de la Meilleraye et de Buzay, conclut à l'inadéquation, par manque d'eau et pauvreté du sol. Il y avait donc obligation d'abandonner la Cortinière et de trouver un autre site.



Rezé,
La Pierre ou
Le Piona



Rezé, Menhir couché
dans les
Champs St Martin



Rezé, La Pierre ou Le Piona

L'existence d'une abbaye restait en droit et, cette même année 1203, le seigneur de Montaigu cédait une terre aux moines pour la tenue d'une foire. C'est l'origine très probable du nom de village le Champ-de-Foire au nord-est de Villeneuve.

Afin de dénouer la crise, Guy de Thouars, veuf de Constance, concéda une nouvelle terre aux moines en 1205. L'acte, toujours rédigé en latin indique : *" Nous concédons ... la terre de la Botellière (Botellaria dans le texte) qui encore dit la Roborsière (Roborseria dans le texte) pour y transporter l'abbaye de Villeneuve car la dite abbaye était construite dans un lieu tel qu'il n'est pas idoine ni honnête pour une abbaye. Nous faisons ceci en l'honneur et pour l'utilité de Vénérable Dame Constance, Comtesse de Bretagne, dont la sépulture fut transportée en ce lieu. "*

En 1207, l'abbé de Citeaux donna son accord pour la nouvelle implantation, du moins l'officialisa, car manifestement les travaux étaient commencés avant cette date. Cette même année, le sire de Retz, Thibaud V Chabot céda aux moines tout ce qu'il possédait entre le ruisseau provenant de Touffou et la rivière du Lognon et qui, féodalement, relevait des Marches.

Il faut attendre 1223 pour voir la dédicace de l'église abbatiale et le transfert des restes de Constance, de Guy de Thouars et de leur fille Alix, alors décédés. Selon les historiens qui ont travaillé sur ces textes, l'abbaye aurait existé en trois sites successifs, la Cortinière (ou Cortinaria), les Bouteilles (ou Botelaria). Seul Michel Lopez propose de confondre la Bouteille et l'actuel site de Villeneuve.

Les historiens d'hier ont fait, semble-t-il, une mauvaise lecture et pour Cortinaria sans points sur les i, ont compris Cort Maria ce qui

signifierait le domaine de Marie. Travers et Ogée sont concernés par cette erreur.

Le nom la Cortinière n'est plus connu. L'abbé Bretesché, originaire du Bignon, a proposé de le reconnaître dans la Cornaire, terre située au Bignon entre les villages de l'Essart-Moreau et de la Moricière des Bouteilles. Cette hypothèse a été reprise par G. Vailhen et, plus récemment, par Noël-Yves Tonnerre. Pour ma part, je ne la retiens pas. Cortinaria nous restitue le mot courtine qui désigne un mur et, à mon avis, l'évolution sémantique ne saurait donner la Cornaire qui n'est qu'une graphie particulière du microtoponyme fréquent, la Cornière, qui se rapporte à une pièce de terre en coin. De plus, la Cornaire n'appartient pas au domaine de Villeneuve tel qu'il peut être reconstitué par les quelques actes qui nous sont parvenus.

Un acte de l'année 1577 nous restitue les limites de ce qu'on appelle le domaine proche, je cite : *" le tout entre le terrement de la Bruère, les fossés de Malleville, les terres du village du Taillis, le ruisseau qui descend de Touffou à la rivière de Loignon et les terres de l'autre côté de la rivière. "*

Le nom de village le Taillis est toujours connu. Par contre, la Bruère et Malleville sont des noms oubliés.

Les terres de l'autre côté de l'Oignon appartiennent au village de la Coletterie. Les cours d'eaux, eux, n'ont pas bougé et, avec les terres du Taillis nous fixent clairement les bornes du domaine au sud, à l'est et à l'ouest. Les fossés de Maleville sont forcément au nord. De ce côté, le village de la Vincée relève du monastère des Couets et n'est donc pas concerné. Le seul fossé ou ruisseau est celui qui sépare les terres de ce village de celui du Chalonge et qui prend sa source au village de la Bauche-Benoît.

Les villages du Champ-de-Foire , des Granges, du Chalonge et du Pérou font donc partie du domaine proche de l'abbaye. En sont exclus les villages des Hautes et des Basses.Bouteilles et , a fortiori, la terre dite la Cornaire qui se situe plus loin encore.

Nul ne s'est penché sur la toponymie et personne ne mentionne cet acte très précis de 1577 qui aurait évité d'aller s'égarer au Bignon.

On peut supposer que la Bruère, c'est-à-dire la bruyère , et la Bauche-Benoît ne font qu'un. De même en est-il pour Malville et le Chalonge. Les fossés de Malville longent à l'ouest le chemin desservant l'actuel parc de la Filée.

Malville c'est la mauvaise ville et le Chalonge, c'est le lieu contesté. Le mot Chalonge ou Chalenge est français, contrairement à ce que pensent certains qui le prononcent à l'anglaise.

A travers ces deux toponymes nous avons la réponse à la question que nous nous posions sur le site de la Cortinière, grange de Buzay et la nouvelle " ville " fondée en 1153.

Guy de Thouars, pour mettre fin au conflit relatif à ce premier site, céda, comme on l'a vu, une nouvelle terre forcément incluse dans le domaine proche tel qu'il se définissait au 16e siècle. Son nom latinisé Botellaria, la Bouteille, ne se retrouve pas plus que l'autre nom *Roborseria* (la Roborsière) dans la toponymie actuelle.

Ce dernier nom laisse supposer l'existence d'un ouvrage fortifié à proximité si on le rapporte au verbe roborer qui signifie fortifier. La Bouteille pose un autre problème mais, tout comme Michel Lopez, j'affirme qu'il correspond au site actuel de Villeneuve simplement parce qu'il ne peut être ailleurs.

La métairie la plus proche se nomme le Pérou. Ce toponyme est connu par ailleurs et est un équivalent de le Perron, dérivé du mot pierre. Il représente un menhir et ceci nous ramène à notre sujet premier. Le Pérou et la Bouteille ne représenteraient-ils pas une seule et même chose ?

On aurait alors l'explication à ces lieux-dits les Bouteilles ou la Bouteillerie.

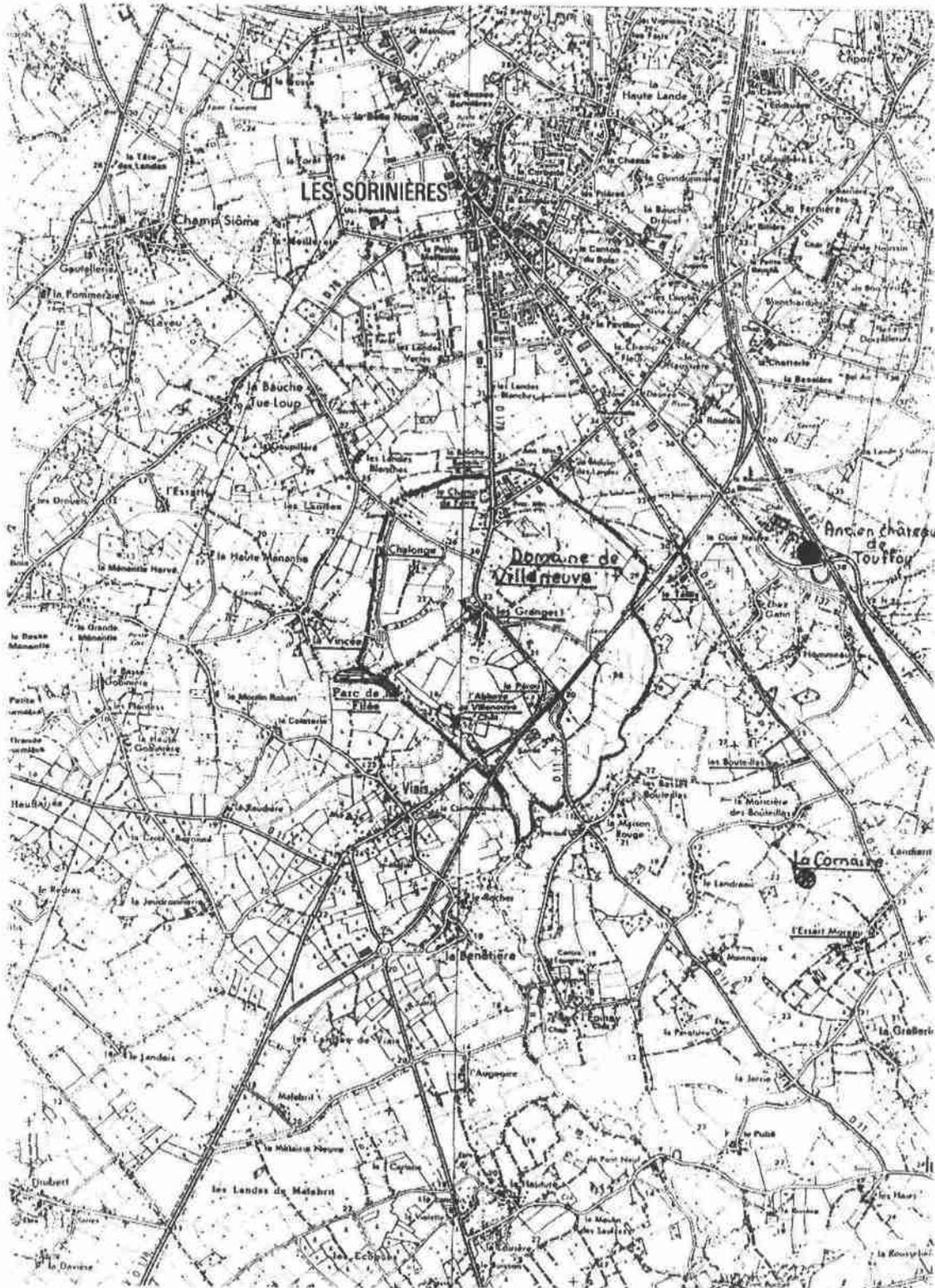
Nous serions en présence d'une nouvelle image. Ainsi, la Boutenelle en les Sorinières, à proximité du village de la Fillaudière, trouverait son explication. Auprès du village de la Bouteillerie en Vertou, se trouve une terre dite les Pierres-Blanches.

Le mot bouteille signifie la petite boute, ce qui nous amène à considérer de même les villages dits la Boutière ou la Botière. On remarque, à la Boutière en Vertou, la terre dite les Brettes mentionnée plus haut. Rien ne va à l'encontre de notre hypothèse qui assimile le Perou et la Bouteille bien au contraire.

En fait, il n'y eut que deux sites pour l'abbaye de Villeneuve, très voisins l'un de l'autre. C'est ce que nous concluons de cette recherche.

Quant à l'importance du fait mégalithique dans la zone étudiée, elle dépasse tout ce que l'on pouvait supposer. Les quelques menhirs que nous connaissons ne sont parvenus jusqu'à nous qu'à cause de leur isolement dans les bois et secteurs reculés, tels qu'ils devaient être au VIIe siècle lorsqu'on entrepris de les renverser et de les enfouir quand on le pouvait comme le recommandait le concile tenu à Nantes à cette époque.

Voilà, brièvement, ce que l'on peut conclure sur ce point.



POÉSIE

La Pêche au Carrelet

*Un carré de filet, suspendu aux enlarmes,
Qu'une chèvre, penchée au cul d'un vieux bateau,
Tient par un treuil à main à quelques pieds de l'eau,
Deux ou quatre avirons, ce sont les seules armes.*

*Avec une épuisette au long manche de charme,
Des placides pêcheurs qui, sans besoin d'appeau,
Recherchent près des quais désertés des cargos,
Oubliant les soucis, la ville et son vacarme,*

*Au hasard des trous d'eau, un menu frétilant,
Et, de l'aube embrumée aux midis rayonnants,
Jusqu'au déclin du jour, aux feux du crépuscule,*

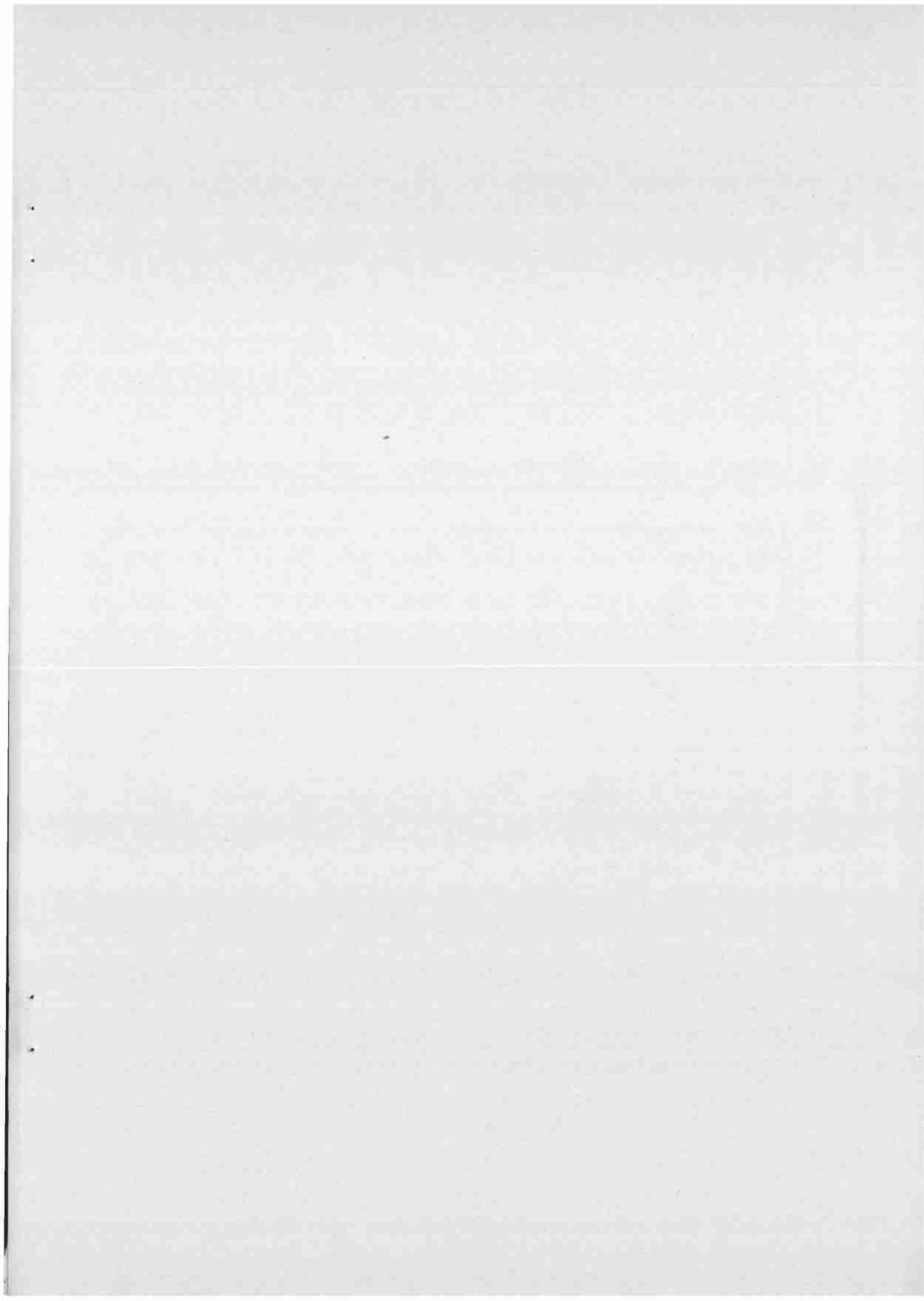
*Ils immergent sans fin, remontent le filet,
Sous l'orage parfois ou sous la canicule,
Pour quelques beaux poissons : brèmes, carpes, mulets.*

LOUIS BLOT

INFORMATION

Pour recevoir gratuitement les bulletins "*l'Ami de Rezé*", adhérez à l'Association des Amis de Rezé" — CCP 4323.74 F - Nantes.

Cotisations pour l'année 1996 : 50 F et 20 F pour les scolaires. Ces bulletins, ainsi que les livres sur l'Histoire de Rezé déjà publiés, sont en vente au siège de l'Association (Archives de Rezé — Hôtel Grignon Dumoulin — 44403 Rezé Cédex.)



6500 113